



Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

# Rapport moral & financier

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018



# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL DU DIRECTOIRE</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>36</b>
1. <b>RAPPORT DU COMITE FINANCIER</b>	<b>37</b>
2. <b>BILAN</b>	<b>38</b>
A. <b>ACTIF EN EUROS</b>	<b>38</b>
B. <b>PASSIF EN EUROS</b>	<b>39</b>
3. <b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>40</b>
A. <b>PRODUITS</b>	<b>40</b>
B. <b>CHARGES</b>	<b>41</b>
4. <b>TABLEAU DES FLUX</b>	<b>42</b>
5. <b>ANNEXES DES COMPTES ANNUELS</b>	<b>43</b>
A. <b>FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>43</b>
B. <b>NOTES RELATIVES AU BILAN</b>	<b>45</b>
C. <b>NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>51</b>
D. <b>RESULTAT 2018 AVANT ELIMINATION DES OPERATIONS</b>	
<b>INTER-CENTRES (MILLIERS D'EUROS)</b>	<b>53</b>
E. <b>AUTRES INFORMATIONS</b>	<b>54</b>
F. <b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>55</b>
G. <b>EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE</b>	<b>55</b>
H. <b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES</b>	<b>56</b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>61</b>

# Rapport moral du directoire



« Une année s'achève et fait place à une nouvelle dynamique. Comme le cycle des saisons et du temps, la Fondation AJD est en perpétuel mouvement et c'est en cela qu'elle colle aux besoins des personnes qu'elle accompagne car celles-ci, loin d'être figées, s'inscrivent dans le grand cycle de la vie nous obligeant à un perpétuel recommencement.

Ce bilan d'une année passée est, nous le verrons dans le document qui suit, l'occasion de porter un regard sur ce que nous avons accompli ensemble et d'annoncer les perspectives futures.

Notre raison d'être est de continuer à produire « le bien-être de l'humain et son inclusion sociale » bien le plus précieux pour notre société et cœur de mission de la Fondation AJD. Pour cela nous avons pris en 2018 les mesures qui s'imposaient face aux turbulences sociales marquées plus particulièrement par :

- *L'arrivée massive de jeunes mineurs non accompagnés (MNA)*
- *L'augmentation des situations de précarité des publics que nous accueillons*
- *Les baisses globales des financements publics et plus spécifiquement pour l'hébergement et l'insertion des plus fragiles*

Le manque de lisibilité à long terme des politiques sociales conjugué à la complexité accrue de la prise en charge des publics en difficultés que nous accueillons, nous contraint à repenser nos modèles socio-économiques pour consolider les financements et continuer à développer de nouveaux projets. C'est dans ce cadre que la Fondation a créé une plateforme associative avec 3 associations partenaires pour constituer une nouvelle force de proposition : Relyance et favoriser la fluidité de parcours des enfants et jeunes pris en charge.

Sans de nouvelles formes d'actions partenariales les associations ne pourront seules répondre à l'explosion des besoins sociaux. Nous ne sommes jamais aussi forts « qu'ensemble » ! C'est donc aussi et surtout avec nos équipes de salariés et bénévoles que nous cherchons des solutions personnalisées et affirmons notre volonté d'être là pour ceux qui en ont le plus besoin. Nous sommes épaulés par nos donateurs et mécènes que nous remercions vivement car si beaucoup regrettent de ne pas être sur le terrain avec nous, ils sont néanmoins ceux qui nous encouragent en nous accordant leur confiance à travers un fidèle soutien. Quand-à nos partenaires institutionnels, ils sont eux aussi au cœur de nos missions et si nous sommes parfois malmenés par les décisions qui viennent « d'en haut » ils font tout leur possible pour nous permettre de fluidifier le fonctionnement administratif et budgétaire de nos structures dans un cadre règlementaire stricte mais où chacun trouve sa place au sein d'un dialogue constructif. »

## **Être libre et innovant pour devenir force de proposition.**

2018 s'est achevé dans un contexte social marqué par les mouvements contestataires des Gilets Jaunes et nous rappelle que les difficultés ne touchent pas que les publics que nous accueillons dans nos services mais impactent largement toutes les populations et plus particulièrement la jeunesse qui se mobilise pour défendre le climat car son avenir en dépend. La Fondation doit donc se mobiliser et se montrer innovante en construisant des propositions de réponses adaptées aux besoins indépendamment de toute commande politique. Pour ce faire elle doit collecter des fonds propres et développer de nouveaux modes de financement. C'est ce qu'elle a déjà initié en 2018 avec entre autres moyens l'adossement à GANDEE, plateforme de crowdfunding afin de promouvoir des nouveaux projets.

Pour être innovant il ne suffit pas d'avoir des fonds, il faut aussi des idées et des compétences internes et externes diversifiées. C'est dans cette perspective que la restructuration des instances dirigeantes a été initiée pour renforcer les compétences internes au profit de mouvements de personnels au sein du siège social. Le management par les compétences est une priorité pour beaucoup d'associations qui meurent d'immobilisme en se focalisant sur « ce qui était mieux avant » car l'avenir est peu maîtrisable et peut faire peur. Pour faire face aux prochaines échéances de son développement la Fondation organise donc ses forces qui seront opérationnelles dès 2019 pour gérer, et surtout piloter ses structures de plus en plus difficiles à manager tant les contraintes du secteur social et médico-social sont immenses.

Être libre est difficile car les associations gérant des établissements et services médico-sociaux ne sont pas des entreprises comme les autres. D'une part, elles ne font pas de profit et répondent à leurs missions majoritairement grâce aux financements publics dont elles ne maîtrisent pas les orientations. D'autre part elles doivent répondre à des contraintes réglementaires et budgétaires fortes et diversifiées selon l'activité (protection de l'enfance, prévention, urgence, hébergement, insertion, etc.) autant de secteurs qui sont régis par des cadres réglementaires différents et demandant de rendre compte précisément.

Notre liberté se trouve donc dans la capacité à nous organiser pour devenir force de proposition, porteur de messages signifiants, défenseur des droits d'expression des usagers, créateur d'initiatives citoyennes et promoteur de projets originaux.

Il nous faut donc oser et pour cela savoir nous entourer des bonnes compétences afin d'analyser les risques et de saisir les opportunités. 2019 amène son lot de bouleversements sociaux et la Fondation se met donc en ordre de marche afin d'être prête pour agir avec ses forces vives face aux changements. »

**Maryse Chevalier, Présidente du Directoire**

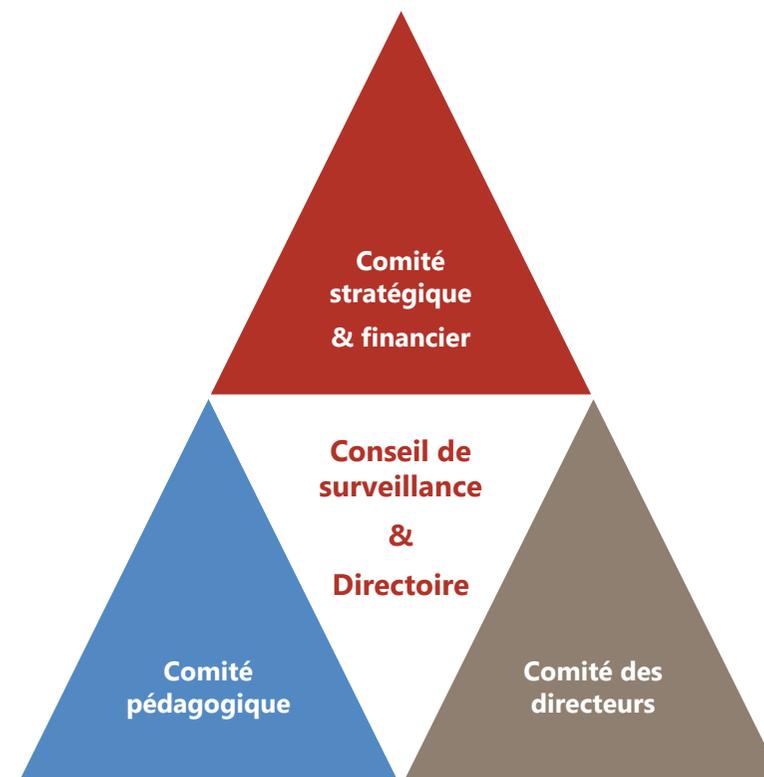
# Rapport moral du directoire

## *Des valeurs ...*

**La Fondation AJD a une forte Histoire. Les projets, évènements et actions qu'elle mène restent fidèles à ses valeurs d'origine tout en s'inscrivant dans une évolution constante : Ils répondent aux besoins de notre société.**

Aujourd'hui son développement s'appuie sur une gouvernance organisée avec un Conseil de Surveillance composé de 12 membres, un directoire (3 membres dont la présidente) ainsi que sur 3 comités :

- **Comité Stratégique & financier** : 3 membres du Conseil de Surveillance dont le président et le directoire
- **Comité Pédagogique** : 3 membres du Conseil de Surveillance, la présidente du directoire et un des directeurs de structure.
- **Comité des directeurs** : Il réunit mensuellement les directeurs de structures et le directoire



# *... aux actions !*

lutter contre l'exclusion

**donner un avenir**

**créer du lien**

**ACCOMPAGNER**

accueillir

Au quotidien, les professionnels et bénévoles de la Fondation transforment ce qui pourrait rester des valeurs désincarnées en projets et actions au plus près de tous.

**Ainsi durant l'année, nous avons pu mettre en œuvre plusieurs projets en cohérence avec les orientations stratégiques 2017-2021.**



Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

# Rapport moral du directoire

## L'accueil, une valeur fondamentale à préserver

2018 a été marqué par une forte demande d'accueil de la part de nos partenaires institutionnels. Paradoxalement nous avons observé une diminution des financements destinés aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) comme suite à la décision du gouvernement de lancer un plan d'économie nationale de 57 M€ sur 4 ans dont 20 M€ dès 2018. Cette baisse budgétaire intervient alors même que le nombre de places nécessaires à l'accueil en urgence des personnes sans domicile ne cesse d'augmenter – 99 470 à l'hiver 2013/14 – 144 537 à l'hiver 2017/18 dont 15 000 places créées temporairement pour le plan froid – (selon les chiffres du ministère de la Cohésion des Territoires.)

Si nous n'avons pas été pénalisé en 2018 nous le devons à la très bonne gestion de nos établissements du Pôle Hébergement (Le Cap, Rencontre, Orée AJD) dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé de 2016 à 2018 qui a permis de générer des excédents et de juguler l'impact financier des décisions du gouvernement pour 2018.

Le prochain CPOM, signé par la Fondation le 22 janvier 2019 avec le Préfet, a fait l'objet d'une analyse approfondie et d'une négociation avec la Direction de la Cohésion Sociale pour intégrer cette diminution budgétaire qui impactera le pôle hébergement de la Fondation d'environ 100 000 € par an pour les 3 années à venir. L'enjeu d'un prochain plan triennal d'économie est donc pour la Fondation de contenir cette baisse de financement tout en ne diminuant pas la qualité de la prise en charge des usagers, ni les conditions salariales des équipes qui sont confrontées à un travail difficile et pas assez valorisé sur le plan des rémunérations.

La décision en 2019 est donc de répondre à la contrainte budgétaire par une nouvelle étape de mutualisation interne qui verra la transformation du Pôle Hébergement en un seul et unique établissement intégrant la diversité des réponses attendues par les usagers (hébergement et insertion, accueil de jour, accueil en hébergement d'urgence, gestion du 115 jeunes, plan froid, protection des femmes victimes de violence, développement de places dans le cadre du DALO (droit au logement).

## Des inquiétudes...

La contractualisation en CPOM est, nous l'avons dit, un formidable levier pour piloter nos établissements avec plus de souplesse dans le cadre d'une définition préalable d'objectifs et de l'octroi de moyens pour les remplir, ceci avec une vision stratégique pluriannuelle. Cependant les associations sont inquiètes car l'Etat conditionne les objectifs par des moyens que, seul, il choisit d'allouer. Dans cette contradiction, nous ne pouvons que déplorer l'absence d'une politique sociale avec visibilité budgétaire à long terme comme nous ne pouvons que constater chaque jour les dégâts que cause les logiques purement financières pour nos usagers.

De leur côté, les associations constatent au regard de la massification du travail de rendu-compte et de la multiplication du nombre d'interlocuteurs qui les contrôlent que le climat social du secteur se dégrade avec comme premier indicateur les difficultés de recrutement de personnels qualifiés.

La Fondation affirme des valeurs fortes d'accueil. La volonté de ne pas reproduire les ruptures que les personnes ont déjà subies, de ne pas représenter un nouveau rejet, une nouvelle condamnation dans des parcours toujours chaotiques, est pour AJD une exigence incontournable qui demande donc de préserver les moyens octroyés par une gestion saine et stricte.



Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

## **Le dialogue de gestion, une démarche indispensable**

Les années à venir promettent leur lot de difficultés et plus particulièrement celles liées aux financements de nos actions par les services publics. Mettre en place une gestion contractuelle pluriannuelle de type CPOM (Contrat Pluriannuels d'Objectif et de Moyens) serait un bien pour nos services à condition que la gestion globalisée de nos structures soit autorisée pour nous permettre un gain de liberté d'action. Ce qui signifie liberté d'affectation des résultats d'exploitation, et pouvoir de gestion globalisé pour l'ensemble des établissements relevant du même financeur.

La décision de mettre en œuvre une réflexion au sein de la Fondation sur la constitution d'un « Pôle Enfance-Famille » dès 2018, au risque de devancer largement notre cadre de financement actuel, est la traduction de notre volonté d'anticiper ces évolutions indispensables. Les CPOM sont en place pour notre secteur d'activité du « Pôle d'Hébergement » mais non encore en place pour les établissements protection de l'enfance qui continue à être gérés en lien avec nos autorités, structure par structure. De plus chaque budget fait l'objet d'une stricte gestion en silo par groupe de dépenses ce qui ne permet aucune souplesse.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion en CPOM, la nécessaire clarification de la tarification va donc venir impacter les associations et les points de vigilance pour relever ce challenge seront de résister à l'uniformisation « des coûts à la place ». Uniformisation des méthodes et procédures reposant sur la volonté des autorités de fixer des objectifs standards qui pourraient bien être inadaptés si l'on veut tenir compte des problématiques de l'utilisateur, des acteurs, des projets associatifs, des spécificités des territoires et de la réalité des besoins.

Le dialogue budgétaire constituera donc encore d'avantage un apport majeur dans la modernisation de la démarche de contractualisation entre les autorités de tarification et la Fondation. Ce dialogue permet déjà aujourd'hui de mettre en rapport des objectifs et des moyens et d'éviter l'écueil d'une gestion à l'aveugle.

Perspective 2019 : Il est souhaitable de faire évoluer les tarifications des établissements enfance pour donner à la Fondation de réels moyens de gestion globalisée qui mettront en exergue son expertise dans les réponses proposées et celles à construire.

# Rapport moral du directoire

## DES FREINS ...

### Un épuisement collectif

En 2018 des indicateurs de malaise social profond ont émergé brutalement et frontalement au détour d'une mesure de limitation de vitesse, à moins que ce ne soit à cause du prix du carburant ? Les « oubliés », « les loin de Paris », les « laissés pour compte », ont montré qu'ils existaient !

Notre secteur n'a pas été épargné et a vu son lot de mouvements sociaux, des droits de retrait et grèves se sont multipliés sans faire trop de bruit médiatique certes, mais empêchant des établissements de fonctionner et d'assurer la sécurité des usagers. Les secteurs de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile, de la santé, de la justice, de la psychiatrie ont été fortement impactés. Les professionnels craquent ! Des faits de maltraitances institutionnelles ont été médiatisés dénonçant l'absence de soin dans les maisons de retraite, les ruptures de parcours de placements en maisons d'enfants de l'ASE (aide sociale à l'enfance), des manques de prise en charge au sein des services hospitaliers d'urgence, etc. A qui attribuer la responsabilité de ce désastre ? A l'Etat qui ne propose pas une politique sociale innovante ? A la raréfaction des moyens octroyés totalement cloisonnés ? A des politiques de solidarité qui confinent à des logiques d'économie ? Ou bien encore aux usagers qui « coûtent cher à la société » car ils ont des difficultés et ne sont pas capables de s'en sortir seul ? Aux établissements qui coûtent eux aussi trop chers et ne font jamais assez ? Peu importe, à quoi bon dépenser de l'énergie à chercher un responsable lorsqu'on peut trouver des solutions ensemble ?

### Un temps précieux !

Face au manque de moyens, les associations ont pléthore d'idées pour mieux répondre aux besoins sans grever la poche du contribuable et elles plébiscitent en ce sens les autorités de tarification pour parvenir à une fongibilité des budgets et sortir d'une gestion en silos de leurs structures. Elles travaillent ensemble afin de mutualiser leurs forces et de réfléchir à la mise en œuvre d'économies d'échelle dans leur fonctionnement. Elles veillent à offrir une diversité de réponses cohérentes pour l'utilisateur mais demandent de laisser du temps au temps pour que celui-ci puisse s'inscrire dans une perspective à long terme et non pas se voir mis à la rue le jour de ses 18 ans ! La temporalité reste pour les travailleurs sociaux une valeur forte attachée à la création d'un lien avec l'utilisateur alors que les contraintes administratives et financières amènent toujours plus de procédures chronophages qui limitent ce temps passé avec lui.





Fondation **AJD**  
Maurice Gounon



**Fondation AJD** accueille les familles

# Rapport général de l'exercice

## 1) Repenser la gouvernance et son pilotage

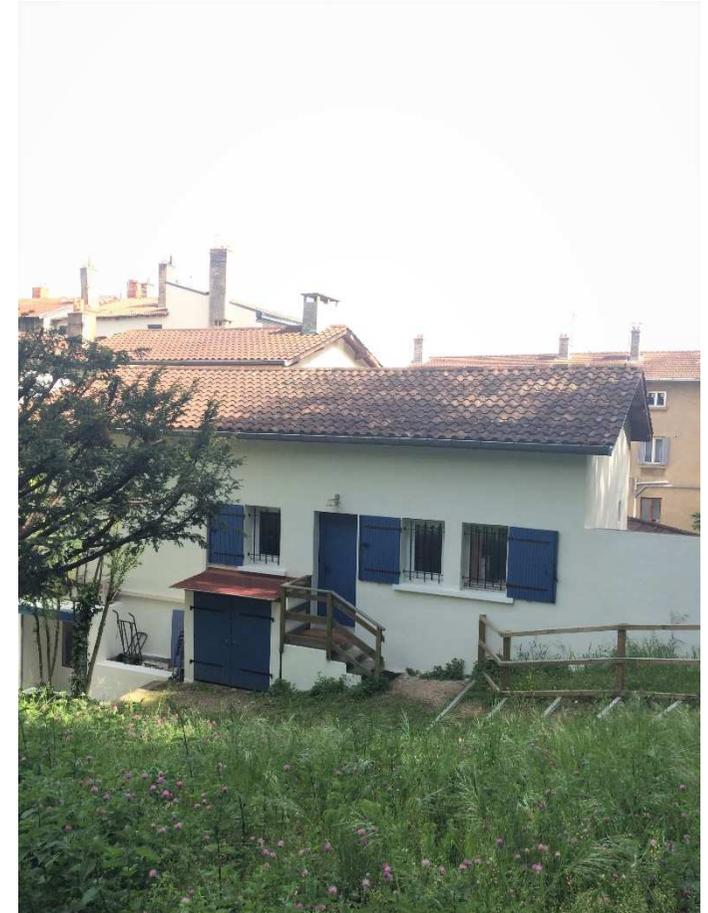
**La Fondation s'est dotée d'outils d'analyse, de décisions et de contrôle garantissant la lisibilité et l'efficience et a adopté la stratégie de « La bonne personne à la bonne place ! »**

Les axes de la gouvernance ont donc été redimensionnés pour anticiper le départ du président du directoire qui a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2018.

Maryse Chevalier a été nommée présidente du directoire et tient la fonction de directrice générale de la Fondation depuis décembre 2018. Au profit du départ du président du directoire en fin d'année, une réorganisation avait été anticipée pour renouveler le pilotage de la Fondation.

Dans cette perspective, l'arrivée, dès 2018, d'Alain Savoie au Directoire en tant que chargé de mission « organisation gouvernance et management » a permis de revisiter les organigrammes de chaque structure et de procéder à la réorganisation globale des fonctions du siège social afin de donner sens à la célèbre maxime « the right man at the right place ».

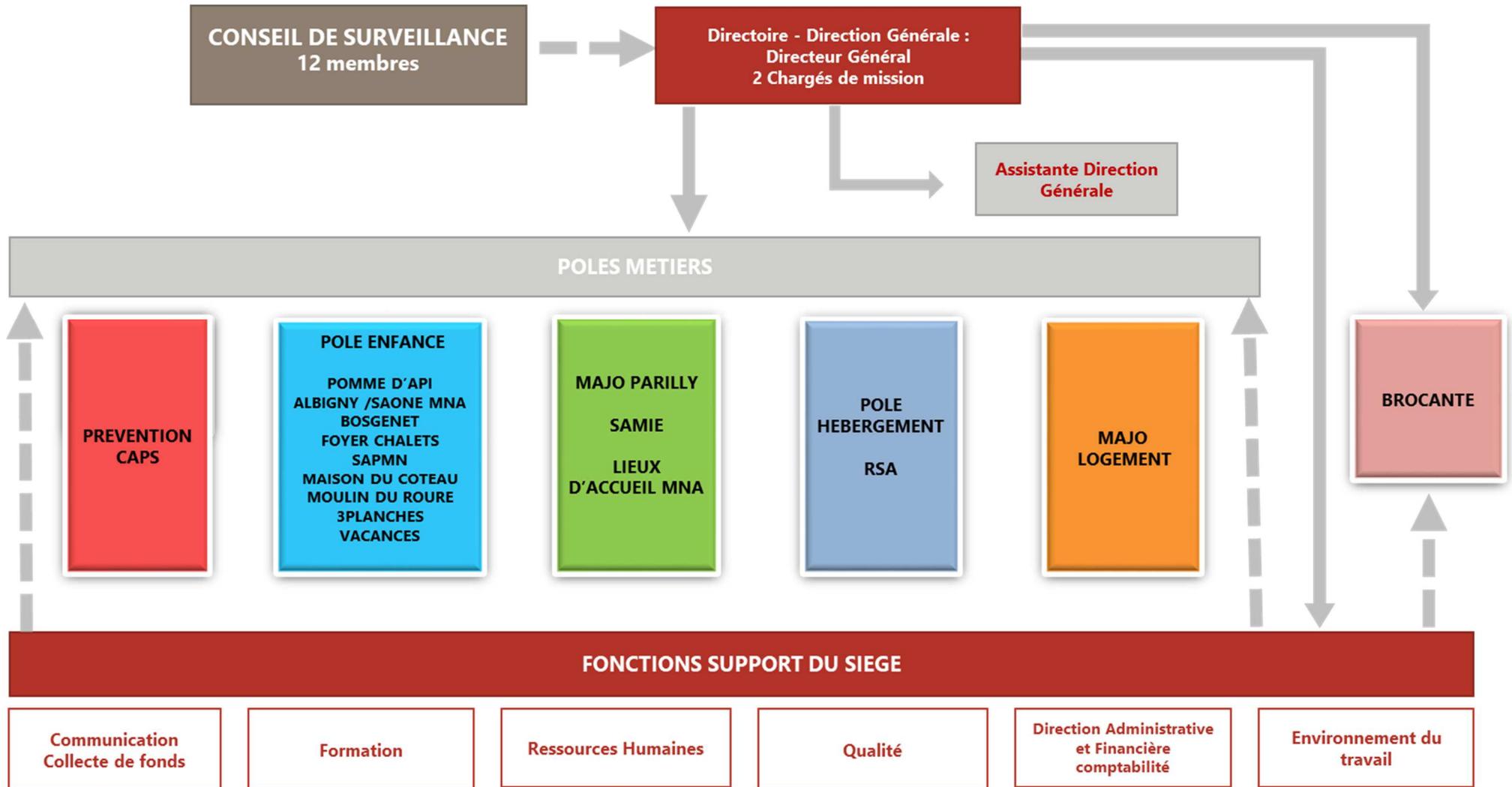
Il a également conduit la rénovation des locaux du siège de la Fondation.





Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

## Organigramme



# Rapport général de l'exercice

## 2) Renforcer la notoriété de la Fondation En affirmant les valeurs et principes qui s'inscrivent dans la culture de la Fondation AJD !

Cette année 2018 a été relativement équilibrée en ce qui concerne les budgets de fonctionnement, et les perspectives de développement en 2019 vont demander des investissements qui nécessitent une recherche de subventions et des financements diversifiés, d'où la nécessité de moderniser notre communication, de refondre globalement notre collecte de fonds privés.

Le recrutement d'un responsable communication en fin d'année 2018 vise à clarifier la communication interne et externe et s'inscrit plus largement dans l'élaboration d'un plan de communication « professionnel » afin de rendre la Fondation plus visible à travers une prise de parole organisée et orchestrée.



The screenshot shows the website interface for Fondation AJD. At the top, there is a navigation bar with the Facebook logo, a 'DON DE CONFIANCE' badge, and buttons for 'FAIRE UN DON', 'CONTACT', and a 'Menu' icon. The main content area features a large banner with a photograph of a woman and two children walking in a park. The banner includes the text 'FAIRE UN DON' with a right arrow, 'NOUS SOUTENIR, C'EST NOUS DONNER LES MOYENS D'AGIR', 'JE DONNE EN LIGNE', and a 'Je valide mon don' button. Below the banner, there are options for donation amounts: '50 €', '100 €', '500 €', and 'Autre montant'. A small text indicates 'Soit 12.50€ après déduction fiscale'. A 'DON DE CONFIANCE' badge is also visible on the banner. Below the banner, a red bar contains the text 'La Fondation AJD, une réponse pour chacun'. At the bottom of the page, there is a text block: 'Depuis plus de 75 ans, La fondation AJD aide et accompagne les personnes les plus fragiles pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et construisent leur avenir.' with a 'En savoir +' button.



## Promesse : « Une réponse pour chacun »



# Rapport général de l'exercice

## 3) Sécuriser le fonctionnement

**Cet objectif large et multidimensionnel intègre à la fois l'analyse des risques généraux et particuliers et l'apport de correctifs.**

**Plus particulièrement en 2018 nous avons réalisé des diagnostics internes sur les risques liés à notre secteur :**

- a) Risques concernant la qualité de prise en charge des usagers dans nos établissements et services,
- b) Risques numériques et Protection des Données Personnelles (RGPD),
- c) Risques vis-à-vis du donateur,
- d) Risques patrimoine et sécurité bâtiment.



## ***Les risques liés à la qualité de prise en charge***

Les évaluations internes et externes ont été réalisées au sein de tous les établissements mais elles doivent être renouvelées selon le cahier des charges de la Haute Autorité de Santé (la HAS a repris les missions de l'agence nationale de l'évaluation des établissements et services médico-sociaux- ANESME – depuis avril 2018) et le plan d'amélioration de la qualité doit être conduit chaque année.

Ce travail ne peut se réaliser sans la prise en compte de chacun des usagers, salariés et bénévoles de la Fondation et sans un questionnement permanent sur la qualité d'accueil.

**Pour ce faire, la Fondation va renforcer son équipe en 2019,  
avec le recrutement d'un responsable chargé de l'amélioration continue de la qualité.**



# Rapport général de l'exercice

## ***Les risques numériques et Protection des Données Personnelles (RGPD)***

2018 a donc vu se poursuivre la mise en place du règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) au terme d'un diagnostic complet des vulnérabilités de la Fondation réalisé avec l'accompagnement d'Espace Numérique Entreprise et un financement de la Région.

La mise en place des correctifs a vu la nomination d'un data protection officer (dit DPO) en lien avec la CNIL et :

- L'écriture d'une charte informatique,
- La mise par écrit de diverses procédures de bonnes pratiques dans la protection des données (traitement dossier de l'utilisateur, dossier du personnel, reçus fiscaux, etc.),
- La rédaction d'une charte de confidentialité pour notre site internet,
- Les diagnostics au sein des établissements et la formation RGPD des collaborateurs,
- Le renouvellement d'équipements informatiques et d'outils numériques plus adaptés.



## ***Les risques liés aux dons et au patrimoine***

La Fondation a réussi la première étape de sa labélisation « **Don en confiance** » avec un bilan positif au terme de la première année après l'obtention du label en 2017.

Elle doit poursuivre l'amélioration de ses procédures pour atteindre le niveau de conformité attendu par le Don en Confiance en particulier pour la traçabilité des dons en nature de la brocante.



### **DÉJÀ 1 AN DE CONFIANCE !**

*La Fondation AJD Maurice Gounon est agréée depuis 2017 par le Don en Confiance, organisme indépendant qui contrôle les associations.*

*La Fondation AJD s'est engagée à respecter la charte déontologique du Comité fonctionnement statutaire, gestion désintéressée, rigueur de la gestion et transparence financière.*

La Fondation gère de nombreux établissements recevant du public qui nécessitent d'être en conformité avec la réglementation selon 3 critères principaux que sont l'hygiène, la santé, la sécurité et qui représentent des obligations permanentes qui s'imposent.

De plus la Fondation construit, rénove, entretient et réhabilite, chaque année son patrimoine en élaborant son plan pluriannuel d'investissement.

**En 2019 elle a décidé de renforcer son équipe par une compétence absente jusqu'à aujourd'hui au sein du siège, en recrutant un responsable de l'environnement au travail qualifié pour réaliser le suivi des établissements.**

# Rapport général de l'exercice

## 4) Développer les activités des établissements

**2018 a été marquée par une relative stabilisation des actions et a permis le développement de nouvelles réponses telles que principalement :**

- L'extension du service de Prévention Spécialisée sur de nouveaux territoire (Tarare et l'Arbresle),
- Les nouveaux séjours familles intergénérationnels d'AJD Vacances,
- L'ouverture de la Maison du Coteau,
- L'ouverture d'un accueil de 20 places pour MNA dans une nouvelle unité de vie à ALBIGNY/Saône pour répondre à l'urgence des mineurs isolés et en danger,
- La poursuite de la construction de la Maison d'Enfants Pomme d'Api qui verra son achèvement seulement en avril 2019 avec l'aménagement des jeunes durant les vacances scolaires,
- L'OREE AJD devient le « 115 Jeunes » en lien avec les services de l'Etat,
- Mise en place d'un comité de pilotage pour travailler à la mise en place d'un pôle enfance afin d'optimiser l'accueil et la cohérence du parcours de l'utilisateur ,
- Le pôle hébergement verra l'aboutissement de sa réorganisation commencée il y a trois ans pour devenir en 2019 le Pôle Orée AJD,
- Quant au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, celui-ci reste encore à développer en lien avec l'association Mirly-Solidarité qui sera placée sous mandat de gestion de la Fondation dès 2019 pour une mise en perspective de nouvelles activités dans le cadre d'un plan triennal 2019 à 2021.

**Force est de constater que la Fondation AJD porte en elle des convictions affirmées et portées par tous les professionnels et bénévoles. Cette énergie relayée sans cesse par les équipes d'encadrement favorise l'engagement créatif et l'enthousiasme indispensables à l'innovation.**

## 5) Construire des partenariats

- **Relyance une plateforme inter associative** : parce que la somme des forces réunies est plus que l'addition des nombres, il est impensable de travailler seul dans un contexte qui se complexifie chaque jour un peu plus. En 2018 la Fondation a donc décidé de créer une plateforme inter-associative avec 3 de ses partenaires : SLEA, ACOLADE, PRADO. Les besoins des usagers ont été au cœur de la réflexion pour les 4 membres de la plateforme lancée fin 2018 sous le nom de RELYANCE. Ce travail de concertation des présidents et directeurs (trices) généraux vise à permettre une réactivité de la plateforme face aux besoins de la Métropole et du département en particulier sur les sujets urgent d'accueil des MNA.
- **Cofrade** : Administrateur du COFRADE (Conseil Français pour les Droits de l'Enfant) la Fondation AJD a participé à l'organisation des Etats Généraux de l'enfance le 16 novembre 2018 à l'Assemblée Nationale en présence du Défenseur des Droits et de représentants du gouvernement. En avril 2019 le service de prévention spécialisé a accompagné des jeunes dans le cadre des débats d'adolescents toujours à l'Assemblée et en présence de Jacques Toubon.
- **Mirly-Solidarite** : Le soutien de la Fondation auprès de Mirly-Solidarité s'est poursuivi en 2018, néanmoins les pertes financières de cette association d'insertion ne cessent d'augmenter et la Fondation a pris la décision en Conseil de Surveillance de revoir sa politique de soutien en 2019. L'idée de développer des outils d'insertion professionnelle est venue du constat d'insuffisance de moyens et d'outils pour répondre aux besoins de nos publics adultes en terme d'emploi et de formation professionnelle.
- **Majo-Logement** : La fusion absorption de Majo-Logement avec la Fondation se réalisera officiellement en 2019, mais le rapprochement a déjà eu lieu depuis début 2018 suite à la mise en liquidation de Majo-Logement. Cette fusion vise à perpétuer les actions immobilières d'insertion par le logement au bénéfice des jeunes.





Fondation **AJD**  
Maurice Gounon



# Les chiffres clés 2018

**3 441** personnes accueillies dans nos établissements

**1 094** mineurs et jeunes majeurs pris en charge au titre de la protection de l'enfance.

**215** suivis de Mineurs Non-Accompagnés.

*dont :*

**182** enfants et adolescents accueillis dans nos 7 maisons d'enfant et services d'accompagnement.

**662** jeunes suivis par la Prévention Spécialisée

**250** jeunes partis avec le service AJD Vacances

**2 132** adultes, jeunes travailleurs et familles hébergées.

*dont :*

**589** personnes hébergées au sein du pôle Orée AJD (CHRS Rencontre, Orée et Le Cap).

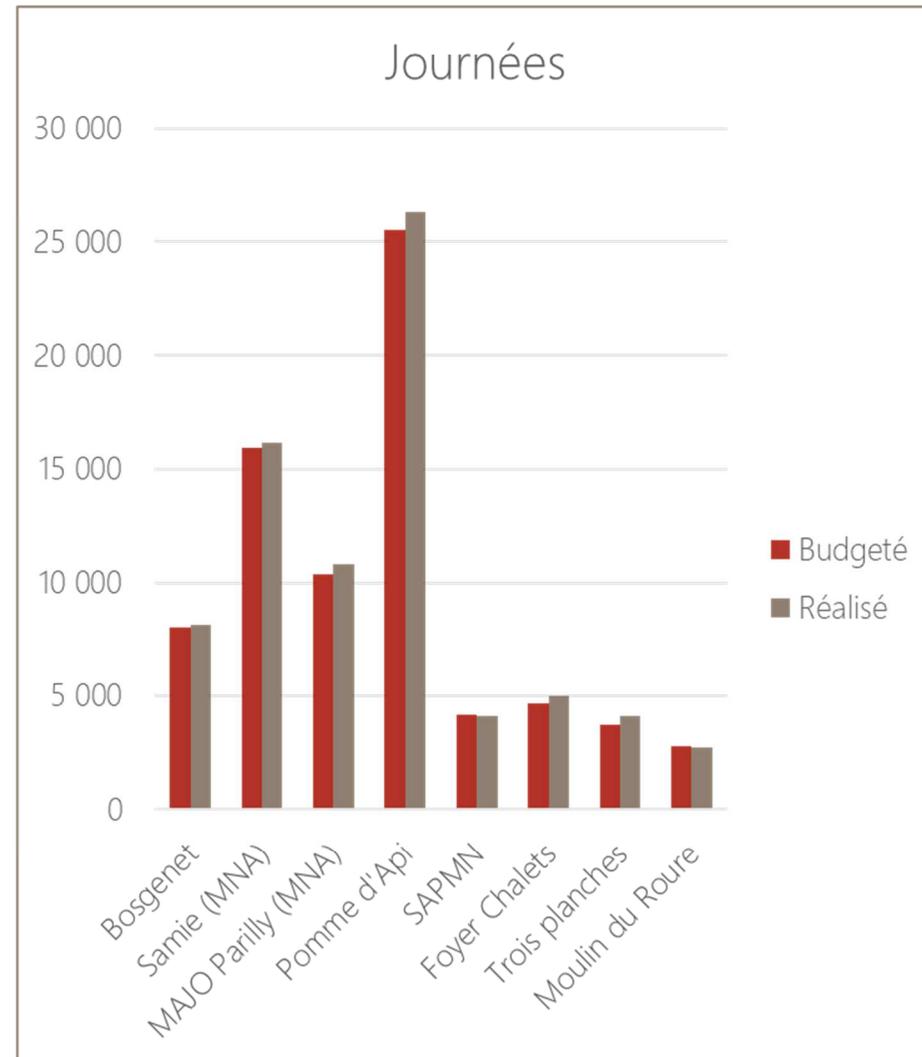
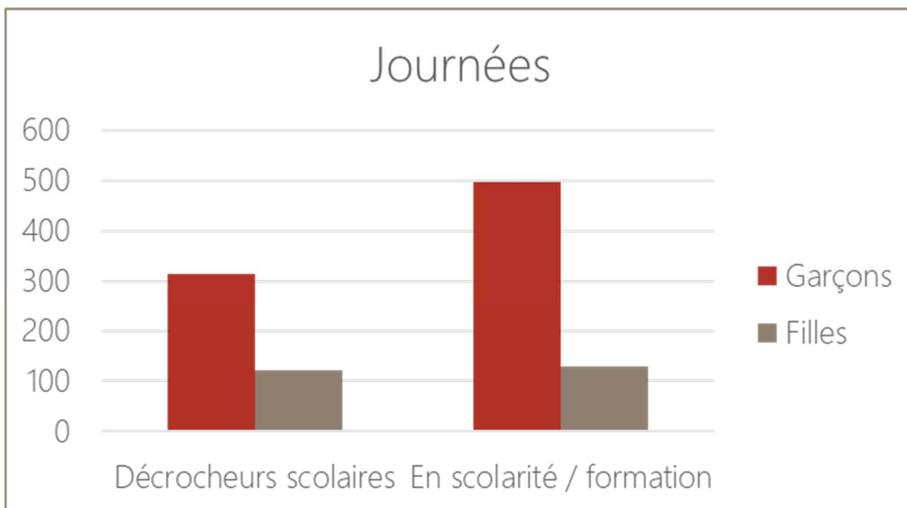
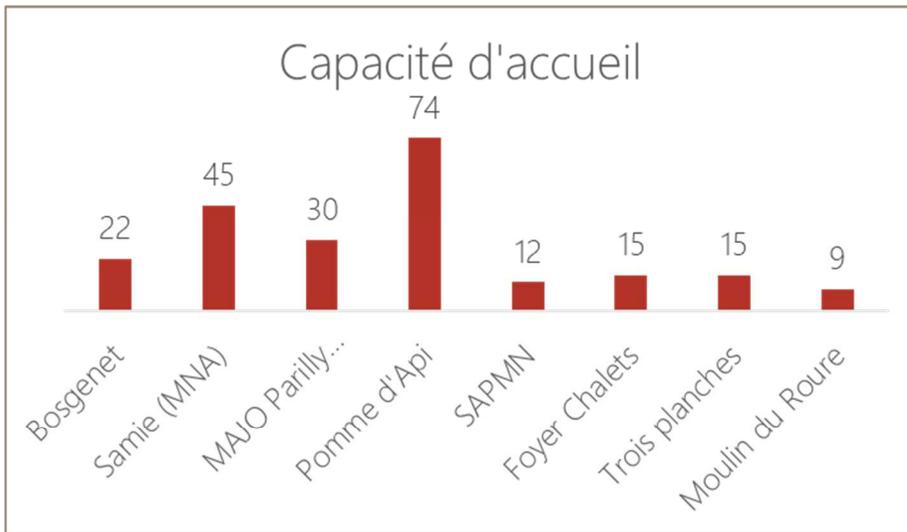
**173** jeunes de 16 à 26 ans hébergés à la MAJO Parilly.

**79** personnes suivies par le Service RSA.

**1291** personnes reçues à l'accueil de jour de l'Orée AJD.

# Les chiffres clés 2018

## Protection de l'enfance & familles





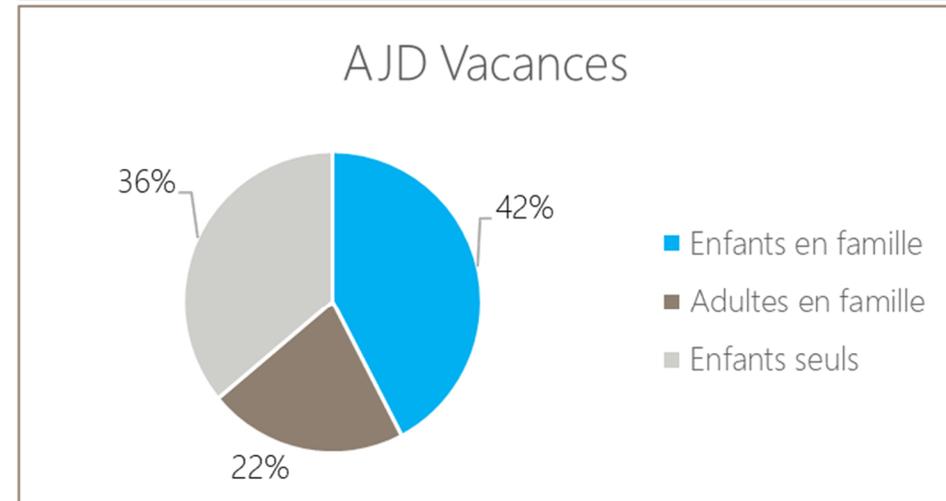
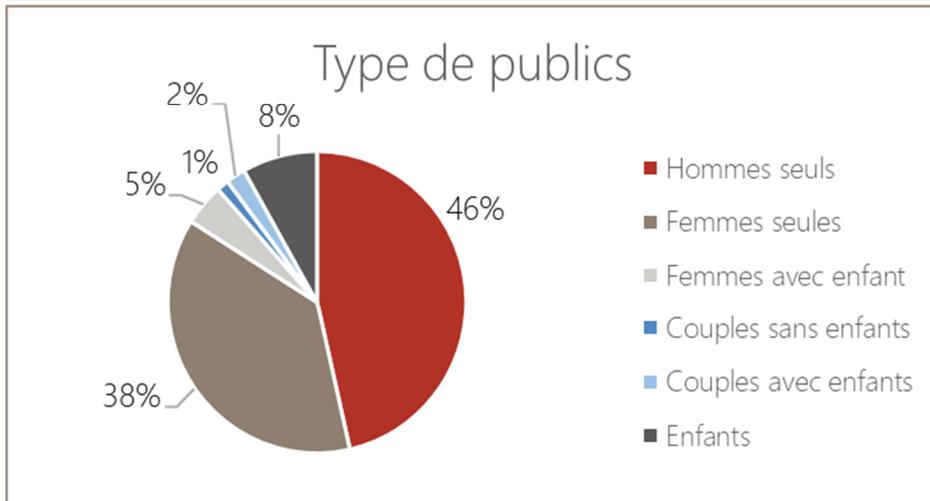
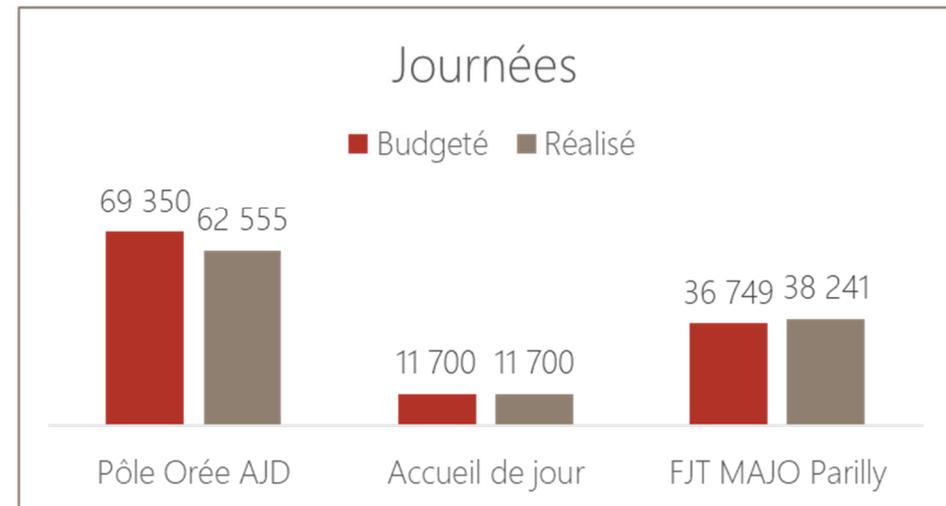
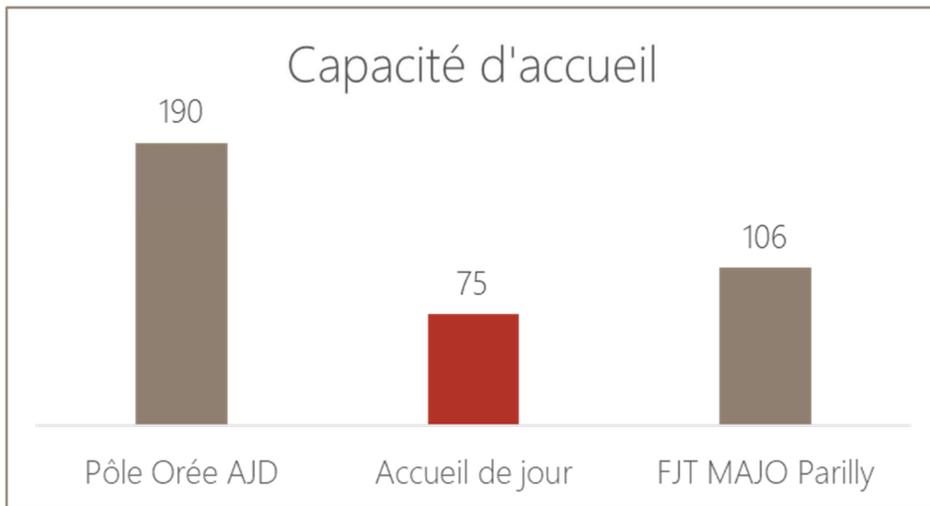
Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

## Protection de l'enfance & familles

Etablissement	Capacité	jours budgétées	jours réalisées	Nb mineurs suivis		Nb majeurs suivis		Total garçons	Total filles	Décrocheurs scolaires		En scolarité			Sorties en 2018		Sorties autonomes	
				garçons	filles	garçons	filles			garçons	filles	garçons	filles		garçons	filles	garçons	filles
Bosgenet	22	8 030	8 168	9	11	0	2	9	13	-	-	9	13		-	-	1	1
Samie (MNA)	45	15 932	16 130	114	1	0	0	114	1	-	-	114	1		-	-	-	-
MAJO Parilly (MNA)	30	10 403	10 808	66	0	0	0	66	0	-	-	66	-		-	-	-	-
Pomme d'Api	52	17 887	18 604	27	24	12	18	39	42	4	5	66	37		22	12	2	1
Albigny (MNA)	22	7 629	7 715	31	0	0	0	31	0									
SAPMN	12	4 161	4 110	4	2	15	3	19	5	19	5	-	-		12	3	4	2
Foyer-chalets	15	4 657	5 018	23	0	5	0	28	0	10	-	18	-		14	-	5	-
3 Planches	15	3 727	4 115	13	0	6	2	19	2	6	2	13	-					
Moulin du Roure	9	2 792	2 741	8	0	1	0	9	0	8	-	1	-		6	-	-	-
Prévention	-	-	-	204	114	230	67	434	181	232	105	202	76		-	-	-	-
Prévention CAPS	-	-	-	43	4	0	0	43	4	35	3	8	1		-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>222</b>	<b>75 218</b>	<b>77 409</b>	<b>542</b>	<b>156</b>	<b>269</b>	<b>92</b>	<b>811</b>	<b>248</b>	<b>314</b>	<b>120</b>	<b>497</b>	<b>128</b>	<b>-</b>	<b>54</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>4</b>

# Les chiffres clés 2018

## Hébergement & insertion



## Hébergement & insertion

Etablissement	Capacité	journées budgétées	journées réalisées	Nombre hommes seuls	Nombre hommes seuls avec enfants	nombre d'enfants	Nombre femmes seules	Nombre femmes seules avec enfants	nombre d'enfants	Nombre d'adulte couples sans enfants	nombre d'adulte couples avec enfants	nombre d'enfants	total adultes accueillis	total enfants accueillis	total personnes accueillies
Majo Parilly FJT (hors MNA)	106	36 749	38 241	108	0	11	54	0	0	0	0	0	162	11	173
Pôle Hébergement AJD	190	69 350	62 555	246	0	0	232	34	38	10	16	13	538	51	589
Orée Accueil de jour	75	11 700	11 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	N/A	1 291
Service RSA	N/A	N/A	N/A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79	0	79
<b>Total</b>	<b>371</b>	<b>117 799</b>	<b>112 496</b>	<b>354</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>286</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>779</b>	<b>62</b>	<b>2 132</b>

AJD Vacances	En famille	Individuel	Total
Enfants	135	115	250
Adultes	69	0	69
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>115</b>	<b>319</b>

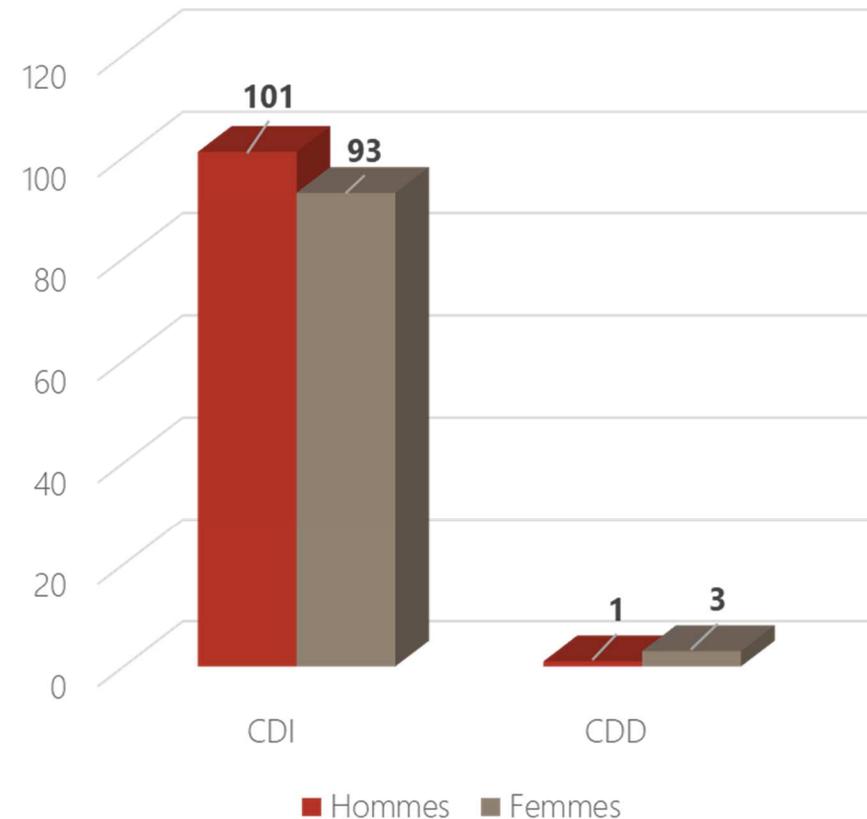
# Les Ressources Humaines, au cœur de notre métier

## L'engagement, une valeur fondamentale

La Fondation sans ses ressources humaines ne serait rien. Nous devons ici saluer le professionnalisme de chacun et l'engagement bénévole à nos côtés. Les salariés sont présents et engagés auprès des publics fragiles que nous accueillons et leur travail quotidien doit faciliter le rétablissement des personnes qui présentent des souffrances psychiques importantes. Ils doivent gérer avec patience et empathie des situations humaines délicates et jalonnées de ruptures et de traumatismes, afin de donner des perspectives nouvelles à chacune des personnes que nous accueillons dont la plupart a moins de trente ans pour le public majeur. Pour permettre que ce travail se réalise sans épuisement ni « burn out », sans « dérapage » ni agressivité, la Fondation a le devoir de proposer des évaluations des dispositifs et de soutenir la formation professionnelle. Elle doit également mettre en œuvre l'analyse des pratiques professionnelles dans chaque service et établissement. C'est pourquoi elle s'emploie quotidiennement à défendre ses moyens et à en solliciter de nouveaux pour renforcer les équipes et perpétuer une qualité continue dans leur travail.

En ce sens, le **Comité des directeurs** représente une instance extrêmement importante, tant au niveau de la gouvernance que des établissements, car il rassemble tous les directeurs autour des enjeux de demain pour la Fondation. Il est la base d'une organisation où la structuration cesse d'être pyramidale et devient l'expression d'une réflexion participative, d'une intelligence collective au service des personnes accueillies.

Effectifs au 31/12/2018



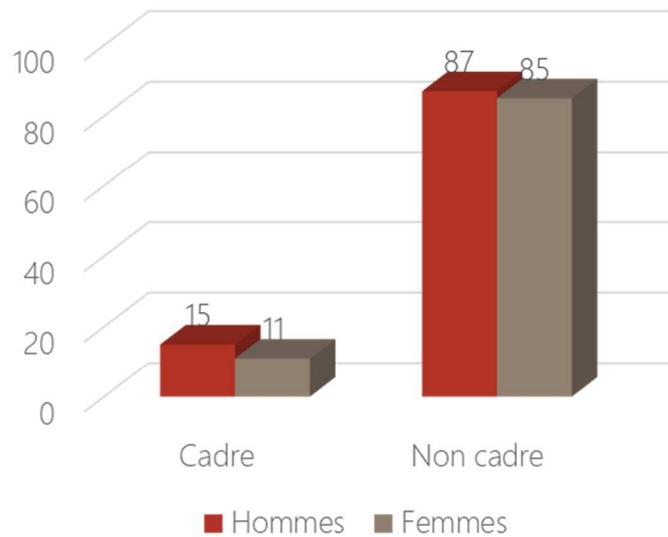


Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

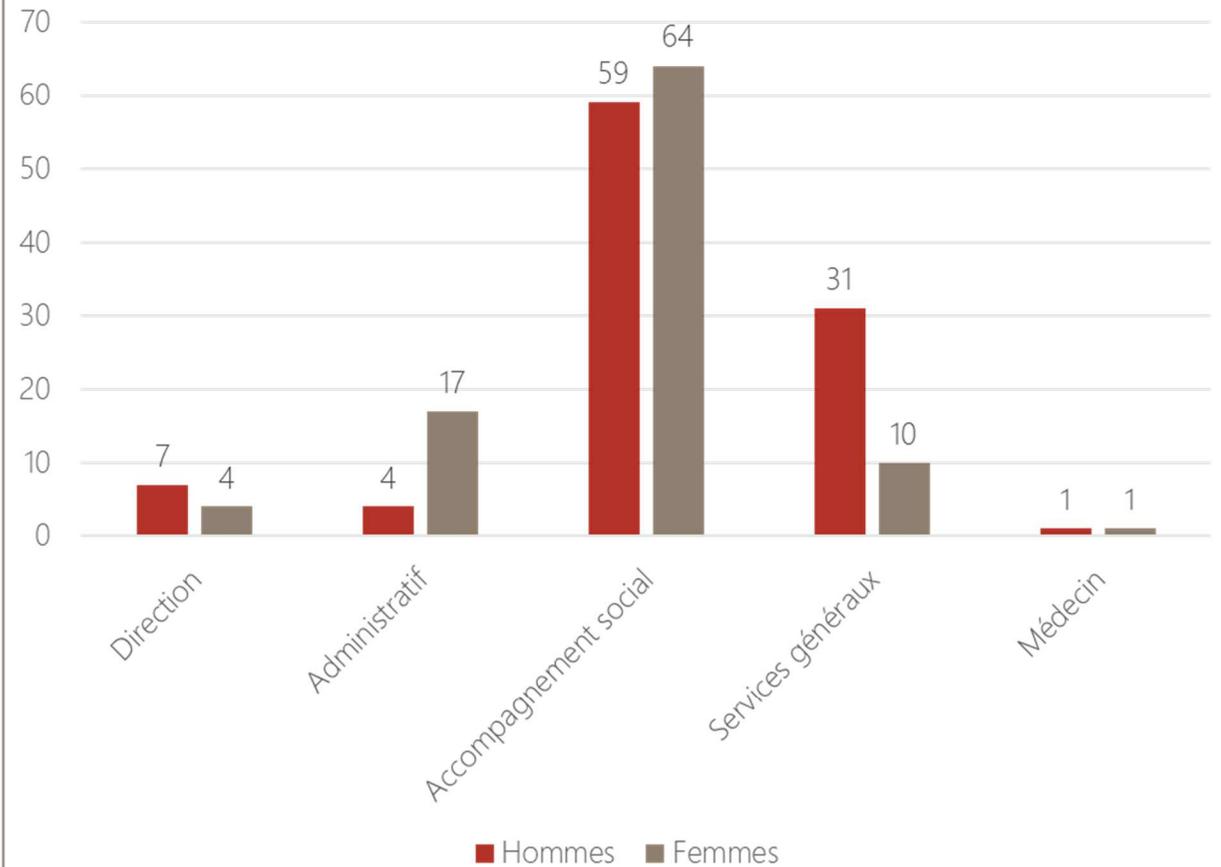
La Fondation a accueilli 4 contrats d'apprentissage, un contrat de professionnalisation ainsi que 22 stagiaires au cours de l'année 2018.

Les effectifs salariés ont augmenté en 2018 avec la création d'un lieu de vie « La Maison du Coteau » et la création de 22 places d'accueil en hébergement destinées aux Mineurs Non Accompagnés..

### Effectifs par statut



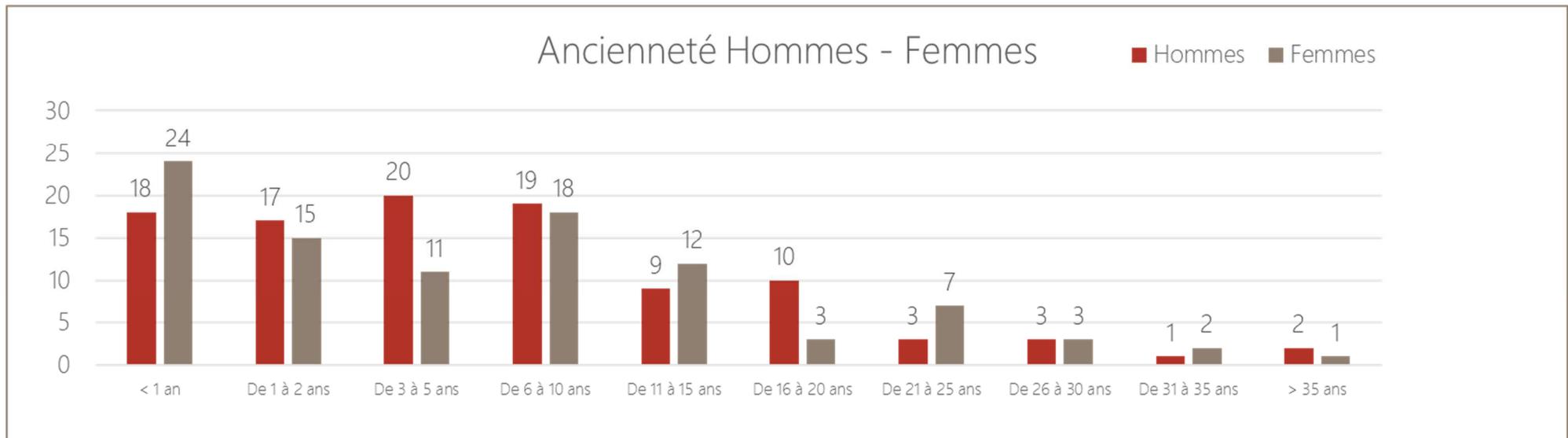
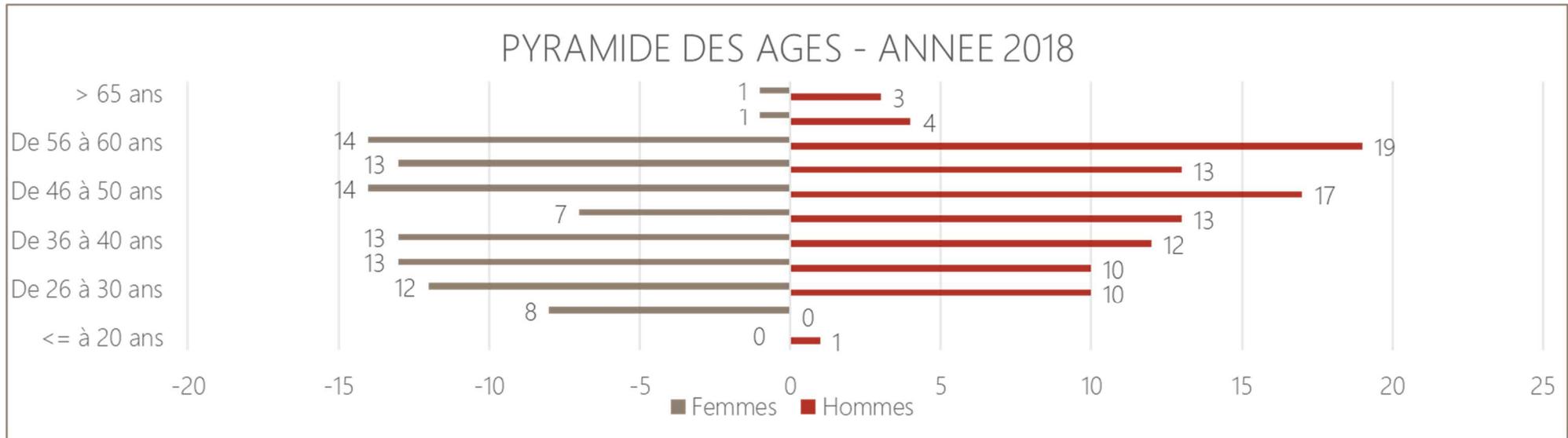
### Effectifs par Famille d'emploi





Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

# Les Ressources Humaines, au cœur de notre métier



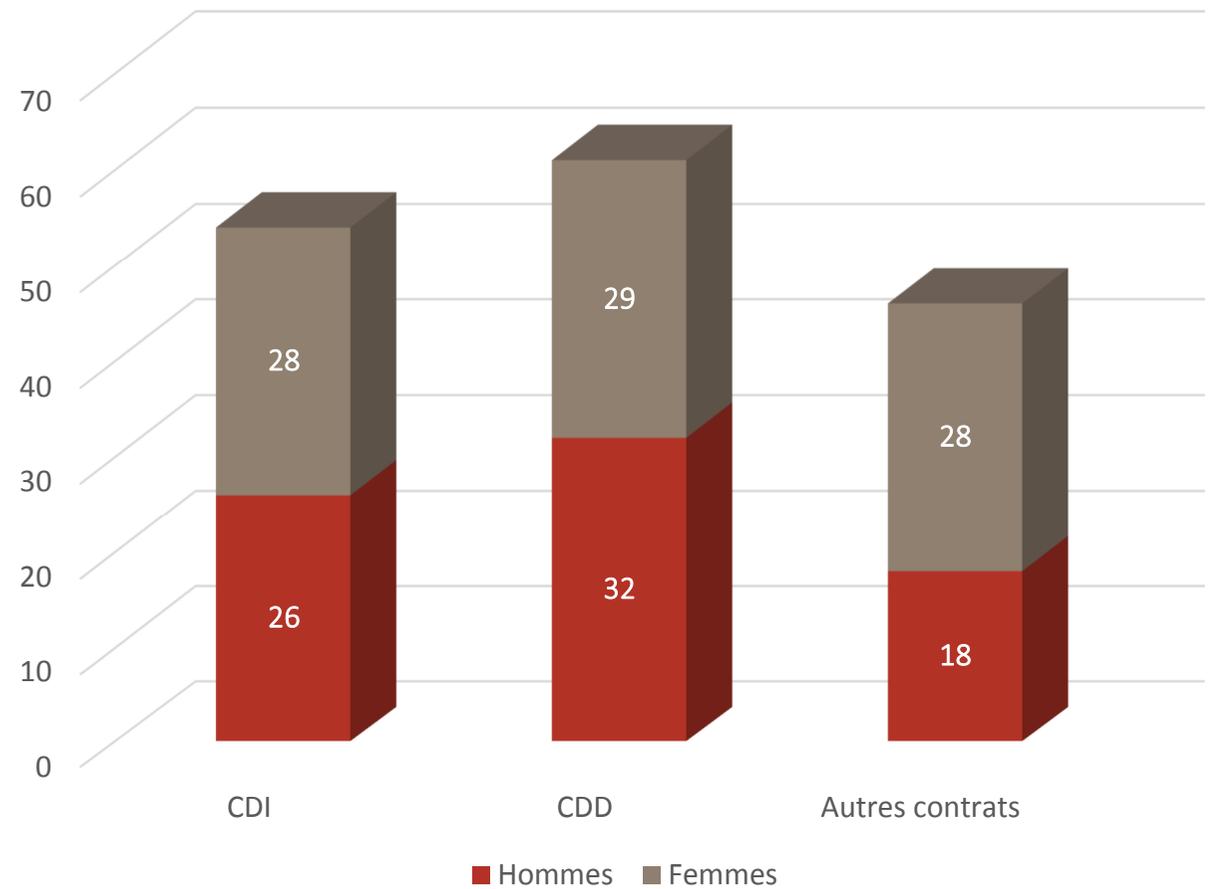


Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

## Mouvements sur l'année 2018 / Embauches

	Hommes	Femmes
Embauches CDI	26	28
Embauches CDD	32	29
Embauches Autres contrats	18	28
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>85</b>

## Embauches en 2018





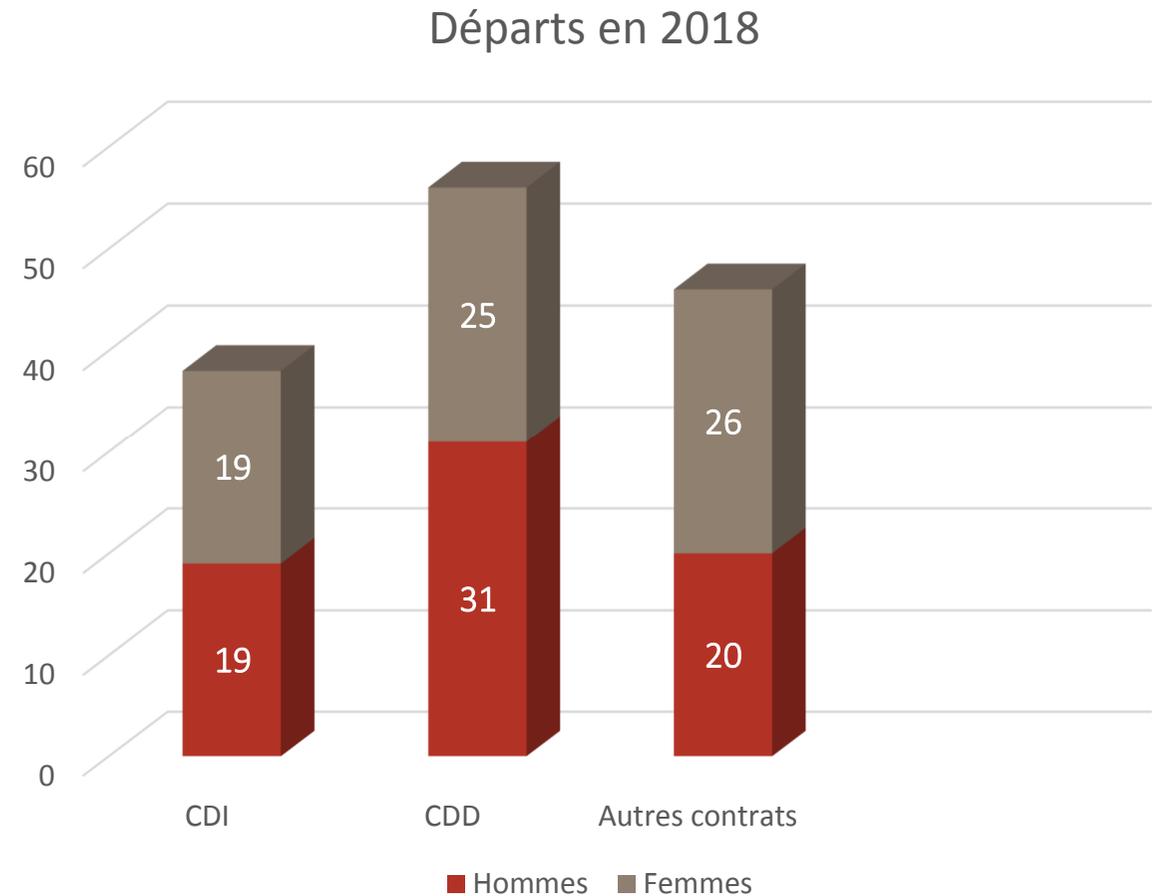
Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

# Les Ressources Humaines, au cœur de notre métier

## Mouvements sur l'année 2018 / Départs

	Hommes	Femmes
DEMISSION	4	9
DEPART A LA RETRAITE	3	2
FIN DE CDD	49	46
FIN PERIODE D'ESSAI	2	5
LICENCIEMENT	2	1
RUPTURE CONVENTIONNELLE	8	3
FIN DE STAGE	2	4
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>70</b>

	Hommes	Femmes
Départs CDI	19	19
Départs CDD	31	25
Départs Autres contrats	20	26
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>70</b>



# Conclusion et perspectives

2018 fut un exercice de transition qui a été marqué par une relative stabilité dans le fonctionnement et une mobilisation en terme de réflexion pour penser demain et faire en sorte que 2019 soit une année équilibrée mais créative et innovante. En ce sens l'évolution du modèle de gouvernance a été revu pour favoriser créativité et innovation.

Notre capacité de création est intimement liée à nos convictions en faveur d'une plus grande justice sociale. Cette créativité doit être soutenue par des ressources judicieusement organisées et gérées, mais aussi par un dialogue partenarial d'engagement qui dépasse les seules intentions et les seuls intérêts individuels au profit de l'intérêt général.

Les actions développées en 2018 telles que l'extension du service de Prévention Spécialisée dans le Rhône, les nouveaux séjours familles intergénérationnels d'AJD Vacances, l'ouverture de la Maison du Coteau, l'ouverture d'un accueil pour MNA, la construction de la Maison d'Enfants Pomme d'Api, le développement des hébergements avec le « 115 Jeunes », etc., visaient à répondre à l'urgence des mineurs en danger.

En 2019, les orientations seront toujours de répondre prioritairement aux besoins des mineurs en danger, des MNA, mais également des adultes en insertion.

- La création d'un « pôle enfance » visera à optimiser l'accueil et la cohérence du parcours de l'enfant et de l'adolescent.
- La création de places de mise à l'abri pour les MNA sera une priorité en regard des besoins immenses.
- La dynamique de partenariat au sein de Relyance permettra de répondre aux appels à projet de la Métropole et du Département concernant l'accueil de mineurs en danger.
- Le Pôle Hébergement verra l'aboutissement de sa réorganisation commencée il y a trois ans pour devenir en 2019 le « Pôle Orée AJD ».
- Quant au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, celui-ci est à organiser et développer en lien avec l'association Mirly-Solidarité qui sera placée sous mandat de gestion de la Fondation pour une mise en perspective de nouvelles activités avec l'ACI.
- La restructuration du service d'accompagnement des bénéficiaires du RSA de la Fondation et de Mirly-Solidarité se finalisera avant l'été.
- L'association MAJO-Logement et la Fondation partenaires depuis de nombreuses années fusionneront en 2019 afin de permettre la pérennisation des actions immobilières de rénovation au bénéfice des jeunes en grandes difficultés.



Fondation **AJD**  
Maurice Gounon

# Conclusion et perspectives

**Force est de constater que la Fondation AJD porte en elle des convictions affirmées et animées par tous les professionnels et bénévoles.**

**Cette énergie relayée sans cesse par les équipes d'encadrement favorise l'engagement créatif et l'enthousiasme indispensables à l'innovation.**

**Soutenue par ses généreux donateurs particuliers, par ses mécènes tel Don solidaire, la Banque Alimentaire, et par ses partenaires institutionnels (Métropole, Département, Direction de la Cohésion Sociale, Protection Judiciaire de la jeunesse, Départements, ville de Lyon, ville de Caluire, Communes d'intervention de la prévention spécialisée AJD, CAF.) la Fondation participe à une dynamique partenariale exigeante au sein d'une société en constante évolution, en ce sens elle ne peut faire l'économie d'une réflexion sur son développement.**

**La recherche, la formation et la gestion prévisionnelle des emplois, la transition numérique et environnementale, seront donc à prioriser dans les prochaines années.**



**Fondation AJD, une réponse pour chacun**

# RAPPORT FINANCIER

# 1. Rapport du comité financier

Au 31 décembre 2018, les fonds propres de la Fondation s'élèvent à **14 819 489 €**. Ils comprennent notamment la dotation de la Fondation à hauteur de **14 755 595 €**, qui est composée d'un patrimoine immobilier pour un montant de **11 099 562 €** et de placements financiers pour **3 656 033 €**. La variation par rapport à l'année 2017 s'expliquant par l'affectation de résultat à la réserve de compensation et l'investissement ;

Sur le plan financier :

La Fondation retient en matière de legs, le strict principe comptable appliqué aux fondations en passant les legs en produit par le biais du compte de résultat.

La Fondation dispose d'un parc immobilier significatif qui constitue l'essentiel de son patrimoine. Il comprend 33 tènements immobiliers, d'une valeur brute comptable de **12 094 477€**.

L'endettement de la Fondation sur fonds propres (capital restant dû des emprunts) s'élève à **1 321 859 €** au 31 décembre 2018 (1 418 533 € en 2017). En 2018, les emprunts opérationnels d'un montant de **1.167.856 €** (852 890 € en 2017) ont leurs frais financiers, dans la plupart des cas, en quasi-totalité couverts par les prix de journée ou les dotations globales des établissements supportées par les organismes de tarification.

La trésorerie nette de la Fondation s'élève au 31/12/2018 à **4 366 394€** (5.877 221 € en 2017). La diminution s'explique principalement par le financement de la reconstruction de la maison de Pomme D'Api, une partie concernant l'acquisition d'un actif immobilier et des travaux de rénovation et d'aménagement.

Sur le plan des activités, la Fondation a enregistré pour l'année 2018 des produits à hauteur de **13 335 868 €** (12 616 529 € en 2017)

Principalement composés des prix de journée et des dotations globales des établissements, **12 872 387 €** (12 129.575 € en 2017)

De prestations de services et d'hébergement pour le solde **463 481 €** (486 955 € en 2017)

L'activité des établissements dans leur ensemble reste stable. Pour le secteur Enfance, le Foyer Chalets a vu sa capacité d'accueil augmentée en octobre 2018 par la création d'un lieu de vie sur la commune de GIVORS.

En ce qui concerne les charges, pour la majeure partie des établissements, elles ont été contenues dans le cadre de leur enveloppe budgétaire respective.

La hausse des fonds propres de la Fondation au 31 décembre 2018 repose principalement sur le résultat positif de l'exercice.

Parmi nos différentes ressources, le bénévolat et le mécénat sont très importants. Ils permettent le financement de nouveaux projets et de soutenir des actions mal ou non financées. Sans cette générosité de chacun ces actions ne pourraient perdurer dans le temps.

Les tableaux des pages suivantes donnent le détail des grands agrégats des éléments financiers de cet exercice.

## 2. Bilan

### A. Actif

	Brut au 31/12/2018	Amortissements & provisions	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>143 747</b>	<b>125 534</b>	<b>18 212</b>	<b>39 646</b>
Immobilisations incorporelles	143 747	125 534	18 212	39 646
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 325 714</b>	<b>6 761 841</b>	<b>13 563 874</b>	<b>12 115 449</b>
Terrains	2 379 294		2 379 294	2 345 224
Constructions et agencements	13 828 893	4 918 339	8 910 554	8 765 079
Installations techniques, matériel et outillage	451 478	313 102	138 376	114 696
Autres immobilisations corporelles	2 198 600	1 530 399	668 200	599 110
Immobilisations corporelles en cours	1 467 450		1 467 450	291 341
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES &amp; CORPORELLES</b>	<b>20 469 461</b>	<b>6 887 375</b>	<b>13 582 086</b>	<b>12 155 095</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>616 030</b>	<b>382 815</b>	<b>233 216</b>	<b>215 419</b>
Participations et créances rattachées à des participations	5 883		5 883	5 883
Autres titres immobilisés	43 249		43 249	44 637
Prêts	52 497		52 497	42 186
Autres immobilisations financières	514 402	382 815	131 587	122 714
<b>TOTAL I</b>	<b>21 085 491</b>	<b>7 270 190</b>	<b>13 815 302</b>	<b>12 370 515</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>34 158</b>		<b>34 158</b>	<b>27 072</b>
Matières premières et frs				
Autres approvisionnements	34 158		34 158	27 072
En cours de production (biens et services)				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>22 125</b>		<b>22 125</b>	<b>97</b>
<b>CREANCES</b>	<b>1 614 182</b>	<b>8 466</b>	<b>1 605 716</b>	<b>669 838</b>
Clients et comptes rattachés	1 329 695	8 466	1 321 229	423 772
Autres créances	284 487		284 487	246 067
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 199 992</b>	<b>26 474</b>	<b>1 173 518</b>	<b>1 199 992</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>4 146 018</b>		<b>4 146 018</b>	<b>4 677 229</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>92 298</b>		<b>92 298</b>	<b>79 023</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>7 108 773</b>	<b>34 940</b>	<b>7 073 833</b>	<b>6 653 251</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>28 194 265</b>	<b>7 305 130</b>	<b>20 889 135</b>	<b>19 023 766</b>

## B. Passif

	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 958 386	15 952 051
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissements		
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement	799 404	774 457
Réserves de compensation	135 726	40 378
Réserves de trésorerie	757 924	757 924
Report à nouveau	(3 435 778)	(4 060 749)
<b>Résultat de l'exercice</b>	64 405	699 591
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	354 438	406 447
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	184 985	232 783
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>14 819 490</b>	<b>14 802 883</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>32 600</b>	<b>65 000</b>
Provisions pour risques	32 600	65 000
Provisions pour charges		
<b>FONDS DEDIES</b>		
- Sur subventions de fonctionnement		
<b>TOTAL II</b>	<b>32 600</b>	<b>65 000</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 448 843	2 278 677
Emprunts et dettes financières diverses	411 774	204 063
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 865	4 691
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	358 862	300 499
Dettes fiscales et sociales	1 496 593	1 288 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	292 899	74 885
Autres dettes	24 209	4 159
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL III</b>	<b>6 037 045</b>	<b>4 155 883</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>20 889 135</b>	<b>19 023 766</b>

## 3. Compte de résultat

### A. Produits

	Exercice 2018	Exercice 2017
Production vendue Services	13 335 868	12 616 529
Production vendue Biens	256 947	267 163
Libéralités reçues : Dons	912 556	737 684
Ventes de marchandises	13 432	17 426
Produits accessoires		
<b>Sous-Total A</b>	<b>14 518 803</b>	<b>13 638 802</b>
Production immobilisée stockée		
Subventions d'exploitation	515 891	544 570
Reprise sur provisions et amortissement, transfert de charges	398 933	339 450
Reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Autres produits	339 268	330 198
<b>Sous-Total B</b>	<b>1 254 093</b>	<b>1 214 218</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>15 772 895</b>	<b>14 853 020</b>
<b>Déficit d'exploitation</b>		
Produits d'autres valeurs mobilières	22	43
Autres intérêts et produits assimilés	53 882	54 260
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Différences positives de change	208	22
Produits nets sur cessions de VMP		9 600
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>54 113</b>	<b>63 925</b>
<b>Déficit financier</b>	<b>(120 011)</b>	<b>(173 866)</b>
Sur opérations de gestion	1 950	
Sur opérations de capital	155 238	1 423 361
Quote-part des subv d'investissements sur biens non renouvelables virée au résultat	0	69 885
Libéralités reçues : Legs		
Reprises de provisions et transfert de charges	0	1 994
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>157 188</b>	<b>1 495 240</b>
<b>Déficit exceptionnel</b>		
Reports des ressources non utilisées s/ex antérieurs		
<b>Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 984 196</b>	<b>16 412 185</b>

## B. Charges

	Exercice 2018	Exercice 2017
Achats de marchandises	652	653
Variation des stocks de marchandises		
Achats stockés d'approvisionnements et matières premières	18 667	11 823
Variation des stocks d'approvisionnements	(7 086)	2 367
Autres achats et charges externes	4 777 775	4 424 114
Impôts, taxes & versements assimilés	703 829	683 786
Salaires et traitements	6 331 314	5 838 213
Charges sociales	2 897 715	2 646 387
Dotations aux amortissements sur immobilisations	747 696	732 166
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	8 515	9 547
Dotations aux provisions pour risques et charges	17 600	15 000
Autres charges	147 263	116 385
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>15 643 941</b>	<b>14 480 442</b>
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>128 954</b>	<b>372 579</b>
Dotation aux amortissements et provisions	126 474	198 523
Intérêts et charges assimilées, pertes de change	47 521	39 045
Charges nettes sur cessions de VMP	128	222
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>174 123</b>	<b>237 790</b>
<b>Excédent financier</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	45 937	65 244
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	55 790	929 117
Dotations aux amortissements et autres provisions		
Engagements à réaliser s/ressources affectées		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>101 727</b>	<b>994 361</b>
<b>Excédent exceptionnel</b>	<b>55 461</b>	<b>500 878</b>
<b>Excédent</b>	<b>64 405</b>	<b>699 591</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 984 196</b>	<b>16 412 185</b>

## 4. Tableau des flux

	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Résultat net</b>	<b>64 405</b>	<b>699 591</b>
Dotations aux amortissements	747 696	732 166
Dotations aux provisions d'exploitation	26 115	24 547
Dotations dép. éléments financiers	126 474	198 523
Reprises sur provisions d'exploitation	(59 580)	(23 950)
Reprises sur provisions éléments financiers		
QP. Subv. Virée au Résultat	(54 798)	(69 885)
Report Ress. Non utilisées		(1 994)
Reprise réserves de compensation		
Engagement à réaliser s/ ress. Affectée (Plus)/Moins-Values	(44 650)	(494 243)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>805 663</b>	<b>1 064 754</b>
Variation du BFR	(691 932)	(272 711)
<b>Trésorerie dégagée par l'exploitation</b>	<b>113 731</b>	<b>792 043</b>
Investissements corp et incorp	(2 230 477) <sup>(1)</sup>	(786 081)
Investissements corp financés par legs		
Investissements participations (net)	1 388	(5 383)
Variation - Prêts immobilisés	(10 311)	(17 037)
Var. nette - Dépôts et cautions versées	(8 874)	2 059
(augm)/diminution créances rattachées	(100 000)	(87 348)
Produits des cessions d'immobilisations	100 440	1 423 361
Variation des fournisseurs d'immobilisations	218 014	(14 591)
<b>Trésorerie affectée aux investissements</b>	<b>(2 029 820)</b>	<b>514 980</b>
Emprunts souscrits	496 200	185 000
Emprunts remboursés	(277 907)	(269 364)
Var. Dépôts et Emprunts PSI	207 711	(50 083)
Subventions	7 000	
Augm/(Diminution) des int. courus non échus	(458)	(701)
<b>Trésorerie dégagée par le financement</b>	<b>432 546</b>	<b>(135 148)</b>
Variation de la trésorerie	(1 483 543)	1 171 874

Trésorerie	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Disponibilités <sup>(2)</sup>	5 346 010	5 877 221	4 705 347
Découverts <sup>(3)</sup>	(952 332)		
<b>Solde Trésorerie (:</b>	<b>4 393 678</b>	<b>5 877 221</b>	<b>4 705 347</b>
<b>Variation</b>	<b>(1 483 543)</b>	<b>1 171 874</b>	<b>(2 896 467)</b>

(1) augmentation liée à l'achat de la Maison du Coteau et à la construction de la nouvelle maison d'enfants de Pomme D'Api

(2) dont la dotation de la Fondation (cf point B.1.8)

(3) y compris intérêts courus à payer

## 5. Annexes des comptes annuels

### A. Faits majeurs de l'exercice, règles et méthodes comptables

#### A1 - Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2018 la Fondation a continué son soutien à l'association Mirly-Solidarité.

La reconstruction de la maison d'enfant, figure à l'actif du bilan en immobilisation en-cours pour 1.467.4 K€. Ouverture d'un établissement : la maison du Coteau sur Givors.

#### A2 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Fondation portent sur la période du 01 janvier au 31 décembre 2018. Ils ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La Fondation a arrêté ses comptes en respectant :

- Le règlement n° ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général en 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels ;
- Le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques concernant l'évaluation et la réévaluation des éléments du patrimoine, ainsi que des contributions volontaires en nature ;
- Le règlement n°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation et modifiant le règlement n°99-01 ;
- Le règlement n°2008-12 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations, modifiant le règlement n°99-01.

Les comptes annuels de la Fondation AJD Maurice Gounon ont ainsi été établis selon les règles et méthodes du plan comptable général appliqué aux associations et fondations.

Les transactions réalisées entre établissements ou entre un établissement et le siège ont été éliminées. Le compte de résultat a fait l'objet d'une ventilation par établissement, afin de refléter l'activité de chacun d'entre eux.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de la Fondation comprenait outre **la Brocante**, les 18 établissements et services suivants

Nom	Adresse	Secteur d'activité	Effectif au 31/12/2018	Effectif au 31/12/2017
SIÈGE	69300 CALUIRE	<b>SIÈGE</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
MAJO PARILLY	69200 VENISSIEUX	Enfance	15	15
POMME D'API/MNA Albigny	69300 CALUIRE	Enfance	42	34
BOSGENET	23140 JARNAGES	Enfance	22	22
FOYER CHALETS/SAPMN	69300 CALUIRE	Enfance	19	18
MAISON DU COTEAU	69700 GIVORS	Enfance	3	
MOULIN DU ROURE	63660 ST ANTHEME	Enfance	9	9
TROIS PLANCHES	69550 AMPLEPUIS	Enfance	11	10
PRÉVENTION / CAPS	69005 LYON	Enfance	25	19
VACANCES	69005 LYON	Enfance	2	2
SAMIE	69200 VENISSIEUX	Enfance	4	4
		<b>ENFANCE</b>	<b>152</b>	<b>133</b>
RENCONTRE	69007 LYON	Hébergement	9	10
Le CAP	69005 LYON	Hébergement	11	11
L'ORÉE	69002 LYON	Hébergement	10	12
RMI / RSA	69300 CALUIRE	Hébergement	2	2
		<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>32</b>	<b>35</b>
		<b>EFFECTIF TOTAL (CDI)</b>	<b>194</b>	<b>177</b>

### **A3 - Méthodes d'évaluation**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques, à l'exception de l'effet de la réévaluation du patrimoine immobilier enregistré le 1er janvier 2007 au sein de l'Association Les Amis de Jeudi Dimanche.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que le recouvrement des créances semble compromis.

### **A4 - Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens concernés, selon le mode linéaire, à savoir :

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques, à l'exception de l'effet de la réévaluation du patrimoine immobilier enregistré le 1er janvier 2007 au sein de l'Association Les Amis de Jeudi Dimanche.
- Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée chaque fois que le recouvrement des créances semble compromis.

- Frais d'établissement	3 ans
- Logiciel	2 à 3 ans
- Aménagement des terrains	5 à 10 ans
- Construction :	
structure	40 à 60 ans
menuiseries intérieures & extérieures	15 ans
plomberie, sanitaire, chauffage, VMC	15 ans
électricité, sécurité incendie	15 ans
aménagement	8 à 10 ans
- Matériel et outillage	5 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 6 ans
- Mobilier	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

## B. Notes relatives au bilan

### B1 – Actif

#### B1.1 - Immobilisations incorporelles

##### B1.1.1 Mouvement des immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles ont varié ainsi au cours de l'exercice :

Rubriques	Montant au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/18
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de constitution & Evaluation externe	103 355			<b>103 355</b>
Logiciels	37 343	3 048		<b>40 391</b>
Droit au bail				
Fonds commercial				
<b>TOTAL</b>	<b>140 699</b>	<b>3 048</b>		<b>143 747</b>

##### B1.1.2 Mouvement des amortissements des immobilisations incorporelles :

Les amortissements ont varié de la manière suivante :

Rubriques	Montant au 01/01/18	Dotation	Diminution	Montant au 31/12/18
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de constitution & Evaluation externe	(63 710)	(23 813)		<b>(87 523)</b>
Logiciels	(37 343)	(668)		<b>(38 012)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(101 053)</b>	<b>(24 481)</b>		<b>(125 534)</b>

#### B1.2 - Immobilisations corporelles

##### B1.2.1 Mouvement des immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles ont varié ainsi au cours de l'exercice :

Rubriques	Montant au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/18
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	432 347	39 170	(5 100)	<b>466 417</b>
Terrains issus de la dotation de la Fondation	1 912 877			<b>1 912 877</b>
Constructions	248 937	348 030	(68 469)	<b>528 498</b>
Constructions issues de la dotation de la Fondation	9 186 685			<b>9 186 685</b>
Agencement, aménagement, installation	3 878 896	254 427	(19 613)	<b>4 113 710</b>
Construction sur sol d'autrui				
Mobilier, matériel, installations, agencements, ...	2 420 842	409 694	(180 458)	<b>2 650 078</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 080 583</b>	<b>1 051 321</b>	<b>(273 639)</b>	<b>18 858 265</b>
<b>Immobilisations en-cours et avance et acomptes</b>				
Immobilisations en-cours Autres établissements (Fondation, Pom Api)	291 341	1 234 044	(57 935)	<b>1 467 450</b>
Avce & cde immobilisations				
<b>Total immobilisations en-cours et avances et acomptes</b>	<b>291 341</b>	<b>1 234 044</b>	<b>(57 935)</b>	<b>1 467 450</b>

Les immobilisations corporelles ont été financées par des affectations d'excédent à hauteur de 24 947 €, par des emprunts souscrits en 2018 pour 496 200 € et par la trésorerie dégagée par la cession d'actifs pour une valeur de 100 440 €, le solde soit 429 734 € étant financé à travers les prix de journée.

### B1.2.2 Mouvement des amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements ont varié de la manière suivante :

Rubriques	Montant au 01/01/18	Dotation	Cession	Montant au 31/12/18
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Constructions	(93 615)	(2 654)	38 707	<b>(57 562)</b>
Constructions issues de la dotation de la Fondation	(2 085 063)	(235 295)		<b>(2 320 358)</b>
Agencement, aménagement, installation	(2 370 761)	(189 271)	19 613	<b>(2 540 418)</b>
Constructions sur sol d'autrui				
Mobilier, matériel, installations, agencements, ...	(1 707 036)	(295 995)	159 529	<b>(1 843 502)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(6 256 475)</b>	<b>(723 215)</b>	<b>217 849</b>	<b>(6 761 841)</b>

### B1.3 - Immobilisations financières

#### B1.3.1 Mouvement des immobilisations financières

Les immobilisations financières ont varié ainsi au cours de l'exercice :

Rubriques	Montant au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/18
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	5 883			<b>5 883</b>
Autres titres immobilisés	44 637		(1 388)	<b>43 249</b>
Prêts	42 186	102 153	(91 843)	<b>52 497</b>
Dépôts et Cautionnements versés	122 714	13 387	(4 513)	<b>131 587</b>
Autres créances immobilisées	282 815	100 000		<b>382 815</b>
<b>TOTAL</b>	<b>498 234</b>	<b>215 540</b>	<b>(97 744)</b>	<b>616 030</b>

Les créances immobilisées d'un montant de 382 815 € concernent d'une part des subventions attribuées en 1996 et renouvelées chaque année, et d'autre part une créance sur Mirly-Solidarité. Ces créances font l'objet d'une provision à 100 %. Les prêts font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur risque d'irrecouvrabilité.

## B1.4 – Stocks

Ils sont constitués principalement de pièces détachées. Ces dernières font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur valeur d'inventaire.

## B1.5 - Clients et autres créances

Rubriques	Montant au 31/12/18	à moins d'un an	à plus d'un an	Montant au 31/12/17
Clients et comptes rattachés (1)	<b>1 329 695</b>	<b>1 329 695</b>		<b>433 303</b>
<i>dont Métropole &amp; Conseil Département</i>	1 129 701	1 129 701		246 480
<i>dont DRPJ</i>	66 745	66 745		10 549
<i>dont DDCS</i>				
<i>dont clients externes &amp; usagers</i>	122 608	122 608		165 203
<i>dont autres (cafal, fonjep, mairies, etc.)</i>	10 640	10 640		10 360
Autres créances	<b>284 487</b>	<b>284 487</b>		<b>246 067</b>
Avances/acomptes sur commande	<b>22 125</b>	<b>22 125</b>		<b>97</b>
Charges constatées d'avance	<b>92 298</b>	<b>92 298</b>		<b>79 023</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 728 605</b>	<b>1 728 605</b>		<b>758 489</b>

(1) L'augmentation est liée en partie au non versement des acomptes du mois de Décembre 2018 par les autorités de tarifications suite à la mise en place de la facturation au réel par le biais de la plateforme Chorus. Les créances clients sont principalement constituées de créances sur les organismes financeurs. L'augmentation des créances clients et comptes rattachés est liée principalement au non paiement des acomptes de Décembre 2018 par les autorités de tarification.

Les autres créances représentent des subventions à recevoir et diverses créances.

Les créances sur les usagers font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 100% du montant de la créance lorsque cette dernière est antérieure à 6 mois à la clôture de l'exercice.

## B1.6 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant au 31/12/18	Montant au 31/12/17
Clients et comptes rattachés		710
Fournisseurs	1 099	2 019
Créances sociales	9 813	9 858
Subventions à recevoir		9 009
Dons et legs à recevoir		20 187
Divers produits à recevoir	144 661	74 691
<b>TOTAL</b>	<b>155 573</b>	<b>116 474</b>

Les divers produits à recevoir concernent essentiellement le remboursement des frais de formation et des remboursements de salaires.

## B1.7 - Variations des provisions sur actif immobilisé et circulant

Provisions	Montant au 01/01/18	Dotations	Reprise	Montant au 31/12/18
<b>sur immobilisations :</b>				
incorporelles				
corporelles				
financières	282 815	100 000		382 815
<b>TOTAL I</b>	<b>282 815</b>	<b>100 000</b>		<b>382 815</b>
<b>sur stocks</b>				
<b>sur clients</b>	9 531	8 515	(9 580)	8 466
<b>sur vmp</b>				
<b>TOTAL II</b>	<b>9 531</b>	<b>8 515</b>	<b>(9 580)</b>	<b>8 466</b>
<b>TOTAL (I + II)</b>	<b>292 346</b>	<b>108 515</b>	<b>(9 580)</b>	<b>391 281</b>

## B1.8 - Disponibilités

Au 31 décembre 2018, les disponibilités sont composées du solde de la trésorerie active pour un montant total de **4 393 678,21 €** (2017 : 5 877 220,65 €), dont divers placements financiers d'un montant au moins égal à **3 656 032,51 €** (3 649 697,51 € au 31.12.2017), correspondant au montant de la dotation Fondation des immobilisations cédées qui étaient incluses initialement dans le montant de la dotation Fondation.

**B2 – Passif**

<b>Rubriques</b>	<b>Montant au 01/01/18</b>	<b>Affectation 2014</b>	<b>Affectation 2015</b>	<b>Affectation 2016</b>	<b>Affectation 2017</b>	<b>autre /</b>	<b>Montant au 31/12/18</b>
Fonds Associatifs sans droit de reprise	1 158 320						1 158 320
Dotation Fondation	14 749 260				6 335		14 755 595
Subvention d'investissement affectée à des bien renouvelabl	44 472						44 472
<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	<b>15 952 051</b>				<b>6 335</b>		<b>15 958 386</b>
<b>ECARTS DE REEVALUATION</b>							
Excédent affecté à l'investissement	774 457				14 947	10 000	799 404
Réserve de Trésorerie	757 924						757 924
Réserve de Compensation	40 378					95 348	135 726
<b>AUTRES RESERVES</b>	<b>1 572 758</b>				<b>14 947</b>	<b>105 348</b>	<b>1 693 054</b>
RAN EXCEDENTAIRE	2 731 129			(1 217)	254 799		2 984 712
RAN DEFICITAIRE	(6 808 819)			(130 134)	(89 202)		(7 028 155)
RTAT ASSO EXCED PROV 2016	102 770			(102 770)			
RTAT ASSO EXCED PROV 2017					733 737		733 737
RTAT ASSO DEFICIT PROV 2016	(85 829)			85 829			
RTAT ASSO DEFICIT PROV 2017					(126 071)		(126 071)
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>(4 060 749)</b>			<b>(148 292)</b>	<b>773 262</b>		<b>(3 435 778)</b>
Résultat 2014 sous Contrôle de tiers financeurs	30 706	(30 706)					
Résultat 2015 sous Contrôle de tiers financeurs	254 268				(39 989)		214 280
Résultat 2016 sous Contrôle de tiers financeurs	121 473	74 848		148 292		(105 348)	239 265
Résultat 2017 sous Contrôle de tiers financeurs		(44 142)			(54 964)		(99 107)
<b>RESULTAT SOUS CONTRÔLE FINANCEUR</b>	<b>406 447</b>			<b>148 292</b>	<b>(94 953)</b>	<b>(105 348)</b>	<b>354 438</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>699 591</b>				<b>(699 591)</b>	<b>64 405</b>	<b>64 405</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 570 100</b>					<b>64 405</b>	<b>14 634 505</b>

(1) cf. note B2.4

Conformément aux statuts constitutifs de la Fondation, et suite à la modification de la dotation de la Fondation, cette dernière est constituée de tènements immobiliers à hauteur de 11 099 562 €, ainsi que des placements et disponibilités d'une valeur de 3 656 032 €.

La variation des capitaux propres provient (hors subventions d'investissements) :  
• du résultat de l'exercice pour 64.4 K€

## B2.2- Subventions d'investissements

La variation de la valeur nette comptable est égale au montant des nouvelles subventions d'investissements de l'exercice, diminuée de la quote-part des subventions virées au compte de résultat, selon le même rythme que les amortissements pratiqués.

Rubriques	Montant au 01/01/18	Augmentation	Diminution	Amortissement quote-part	Montant au 31/12/18
Subventions d'investissements issues d'excédent	39 351			-8 643	30 708
Subventions d'investissements inscrites au résultat	193 431	7 000		-46 155	154 276
<b>TOTAL</b>	<b>232 782</b>	<b>7 000</b>	<b>-</b>	<b>(54 798)</b>	<b>184 984</b>

## B2.3- Provisions pour risques et charges

### Provisions pour risques

Rubriques	Montant au 01/01/18	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/18
Provisions risques sur établissements				
Litiges prudhommaux	65 000	17 600	(50 000)	32 600
Provisions liées à la législation sociale				
Provisions pour risques divers				
<b>TOTAL</b>	<b>65 000</b>	<b>17 600</b>	<b>(50 000)</b>	<b>32 600</b>

Les indemnités de départ à la retraite du personnel sont couvertes à hauteur du montant brut, hors charges patronales par un contrat d'assurance auprès de la compagnie AG2R la Mondiale. La cotisation représente 1,40% de la masse salariale annuelle.

## B2.4- Fonds dédiés

Établissements	Fonds à engager au 1er janvier 2018	Excédent 2016 affecté à l'investissement	Excédent 2016 affecté à l'exploitation	Excédent 2017 affecté à l'investissement	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice (charges)	Utilisation en cours d'exercice (Immobilisations)	Fonds restant à engager au 31 décembre 2018
Ajd Prévention								
Ajd Bosgenet								
Ajd Orée								
Ajd Trois Planches								
<b>TOTAL</b>								

Les fonds dédiés sont généralement accordés par les organismes financeurs pour des travaux d'investissements ou autres, grâce aux excédents des exercices précédents.

## B2.5 Emprunts

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>2 496 511</b>	<b>287 009</b>	<b>750 196</b>	<b>1 459 307</b>
dont :				
- Découverts bancaires				
- Intérêts courus	6 796	6 796		
- Emprunts à moyen et long terme	2 489 715	280 213	750 196	1 459 307
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>421 141</b>	<b>421 141</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 917 652</b>	<b>708 149</b>	<b>750 196</b>	<b>1 459 307</b>

Les emprunts bancaires à moyen et long terme s'analysent en emprunts sur fonds propres à hauteur de 1 321 859 € (2017 : 1 418 533 €) et en emprunts opérationnels pour un montant de 1 167 856 € (2017 : 852 890 €). Les remboursements de ces derniers sont couverts par les prix de journée ou les dotations globales.

Les emprunts et dettes diverses sont représentés par les dépôts et cautionnements reçus d'une valeur de 47 078 € (2017 : 46 492 €) et les PSI (prêts sans intérêts accordés à la Fondation par ses donateurs). Les PSI à durée indéterminée d'un solde de 350 571 € (2017 : 147 571 €) restent acquis à la Fondation après une période de 10 ans, lorsqu'ils n'ont pas été mouvementés et n'ont fait l'objet d'aucune demande de remboursement. Les PSI à durée déterminée d'un solde de 11 000 € (2017 : 10 000 €) quant à eux doivent faire l'objet d'un remboursement à leur échéance.

## B2.6 Dettes d'exploitation

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et avances	358 862	358 862		
Dettes fiscales et sociales	1 496 593	1 496 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	292 899	292 899		
Autres dettes	24 209	24 209		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>2 172 564</b>	<b>2 172 564</b>		

Les dettes d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale.

## B2.7 Charges à payer

Rubriques	Montant au 31/12/18	Montant au 31/12/17
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	10 049	7 254
Fournisseurs et comptes rattachés	114 845	117 322
Dettes sociales	774 659	702 287
Autres dettes	-60	
<b>TOTAL</b>	<b>899 494</b>	<b>826 862</b>

## C. Notes relatives au compte de résultat

### C1 - Résultat d'exploitation

#### C1.1 - Production vendue de services

Ce montant correspond principalement aux dotations globales et prix de journée de nos établissements, à hauteur de 12 872 387 € (2017 : 12 129 575 €), ainsi qu'à des prestations de services, de l'hébergement et des repas pour 486 955 € (2017 : 486 955 €).

#### C1.2 - Subventions

Elles concernent aussi bien les aides pour des contrats de travail aidés (apprentissage, aide à l'embauche et services civiques etc...) que les subventions attribuées à nos services pour les actions menées auprès des bénéficiaires de Revenu de Solidarité Active, des séjours de vacances pour les enfants des quartiers défavorisés, des chantiers éducatifs, ou encore des actions en faveur de l'hébergement.

#### C1.3 - Reprise sur provisions et amortissements - Transfert de charges

Ce compte représente les reprises de provisions suite à des litiges sociaux, mais plus particulièrement les avantages en nature et transferts de charges liés au remboursement des indemnités journalières par la caisse de prévoyance et des formations par les organismes habilités. Les remboursements d'indemnités de départ à la retraite par l'AG2R.

#### C1.4 - Autres produits

Il s'agit de diverses participations ou remboursements des usagers ou organismes (tel que loyers, fournitures scolaires, titres de transport, etc.) ou la CAFAL par le biais de l'APL.

### **C1.5 - Autres achats et charges externes**

Ils comprennent toutes les charges servant au bon fonctionnement des maisons, entretien et maintenance, assurances (eau, Edf, fournitures scolaires et éducatives, habillement, alimentation, sports et loisirs, ...), toutes les charges de communication, les intervenants extérieurs, le personnel intérimaire et les divers honoraires.

### **C2. Secteurs d'activité**

L'analyse des produits et charges de la Fondation par secteur d'activité et par établissement est présentée ci-après. La Fondation dispose de deux secteurs distincts d'activité (Enfance et Hébergement), en complément des opérations réalisées à l'échelon de son siège. Celui-ci assure la recherche des financements, l'animation et la supervision des équipes, ainsi que la gestion administrative, comptable et financière.

### **C3 - Résultat financier**

#### **C3.1 - Produits financiers**

Ce poste représente principalement les revenus des comptes à terme et des livrets bancaires gérés par la Fondation.

#### **C3.2 - Charges financières**

Ce poste comprend d'une part les charges d'emprunts pour un montant de 38 417 € (2017 : 38 884 €), dont 22 577 € (2017 : 24 146 €) sur les emprunts sur fonds propres et 15 840 € (2017 : 14 738 €) sur les emprunts opérationnels, d'autre part les agios bancaires pour 9104 € (2017 : 160 €).

### **C4 - Résultat exceptionnel**

#### **C4.1 - Produits exceptionnels**

Ils sont constitués essentiellement des produits sur des cessions d'actifs pour 100 440 € (2017 : 1 423 361 €), ainsi que les quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat pour la somme de 54 798 € (2017 : 69 885 €).

#### **C4.2 - Charges exceptionnelles**

Elles sont composées :

- Des charges exceptionnelles sur opération de gestion pour 45 937 € (2017 : 65 244 €).  
Elles comprennent principalement, une subvention concernant le soutien financier de l'association de Mirly-Solidarité, et des régularisations de charges.
- Des charges exceptionnelles sur opération de capital pour 55 790 € (2017 : 929 117 €).



## E. Autres informations

### **E1 - Contributions volontaires en biens**

Les dons en nature sont exclusivement constitués de meubles, vêtements et objets divers mis en vente au cours des brocantes organisées par la Fondation, les deuxièmes weekends d'avril et de novembre. Le produit de ces brocantes figure au compte de résultat sur la ligne « Libéralités reçues » pour un montant de 198 095 € (2017 : 193 500 €).

### **E2 - Bénévolat (contributions volontaires en travail obtenues)**

Des bénévoles interviennent dans le cadre des brocantes et du soutien scolaire.

Leurs interventions ont été estimées de la manière suivante :

Nature	Effectif	Périodicité	Base période en Heures	Total Annuel 2018	Total Annuel 2017
Soutien scolaire	0	47 semaines par an	1	0 €	0 €
Ramasse Brocante	3	24 semaines par an	7 heures par semaine	7 967 €	7 798 €
Fonctionnement annuel Brocante	60	24 jours par an	5 heures par jour	113 818 €	111 398 €
Journées Brocante	210	4 jours par an	7 heures par jour	92 951 €	90 975 €
				<b>214 736 €</b>	<b>210 172 €</b>

### **E3 - Contributions volontaires de services**

Des locaux sont mis à disposition par les communes pour certains de nos établissements.

Leur valorisation est la suivante :

Etablissement	Localité	Type	Estimation loyer annuel
Orée	Lyon	(2 studios, 2 F1)	22 919 €
<b>TOTAL</b>			
			<b>22 919 €</b>

### **E4 - Rémunération des cadres dirigeants**

Le total des rémunérations versées aux cadres dirigeants de la Fondation, membres du directoire s'est élevé à 372 103 € (2017 : 318 298 €).

Les frais de déplacements et les frais imputés directement ont été remboursés et évalués à hauteur de 20 463 € (2017 : 20 513 €).

Les trois membres du directoire bénéficient d'un contrat de travail et ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

## F. Engagements hors bilan

- Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions des conventions collectives, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite (hypothèse retenue 62 ans), de la rotation de personnel et des tables de mortalité.  
Le taux d'actualisation retenu est de 1,5%.  
Le montant de l'engagement s'élève à 941,1 K€, il est partiellement couvert par un fonds à hauteur de 595 K€ souscrit auprès de la compagnie AG2R la Mondiale. La cotisation représente 1,40 % de la masse salariale annuelle.
- Les legs acceptés mais non encore encaissés et estimés à environ 330,9 K€, sont constitués de cinq propriétés pour un montant d'environ 236 K€ et des liquidités pour le solde.
- La Fondation conserve un nantissement de 39,5 K€ sur son livret de la Caisse d'Epargne en garantie d'un emprunt contracté par l'association Mirly-Solidarité sur ce même établissement bancaire.

## G. Evénement postérieur à la clôture

- La Fondation continue de soutenir l'association Mirly-Solidarité.

## H. Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2018 (compte de résultat)	Affectation des ressources collectées auprès du public sur 2018	2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 (compte de résultat)	Ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	2017
				<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>			
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>13 903 376</b>	<b>481 195</b>	<b>14 814 293</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>912 556</b>	<b>912 556</b>	<b>737 684</b>
1-1 Réalisées en France				1-1 Dons et legs collectés			
Actions réalisées directement	13 763 376	476 350	14 814 293	Dons manuels non affectés	191 510	191 510	240 978
Versement à d'autres organismes agissant en France	140 000	4 845		Dons manuels non affectés (Brocante)	198 095	198 095	193 500
1-2 Réalisées à l'étranger				Dons manuels affectés			
Actions réalisées directement				Legs et autres libéralités non affectées	522 951	522 951	303 206
Versement à un organisme central ou d'autres organismes				Legs et autres libéralités affectées			
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>44 141</b>	<b>44 141</b>	<b>31 463</b>	1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
2-1 Frais d'appel à la générosité du public (1)	44 141	44 141	31 463	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés				<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	515 891		544 570
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				<b>4- AUTRES PRODUITS (2)</b>	14 496 170		15 127 937
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>1 946 159</b>	<b>387 220</b>	<b>866 838</b>				
<b>I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>15 893 676</b>	<b>912 556</b>	<b>15 712 594</b>	<b>I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>15 924 616</b>		<b>16 410 191</b>
<b>II DOTATION AUX PROVISIONS</b>	<b>26 115</b>			<b>II REPRISE DES PROVISIONS</b>	<b>59 580</b>		
<b>III ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>				<b>III REPRISE DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>			<b>1 994</b>
				<b>IV VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>			
<b>IV EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>64 405</b>		<b>699 591</b>	<b>V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 984 196</b>		<b>16 412 185</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 984 196</b>		<b>16 412 185</b>
<b>V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>							
<b>VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public à compter de la première application du règlement</b>							
<b>VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>	<b>525 336</b>	<b>912 556</b>	<b>737 684</b>	<b>VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>912 556</b>	<b>737 684</b>
				<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>			
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Missions sociales (bénévolat, prestations en nature)		237 655	241 072	Bénévolat	214 736		210 172
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature	22 919		30 900
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
<b>TOTAL</b>		<b>237 655</b>	<b>241 072</b>	<b>TOTAL</b>	<b>237 655</b>		<b>241 072</b>

(1) Hors frais de communication.

(2) Comprend principalement les prix de journées, les dotations globales et les prestations de services.

(3) Le point 3 du compte emploi comprend cette année, en plus des frais de fonctionnement du siège, les frais de fonctionnement de la Fondation (hors subventions accordées)

**Le compte d'emploi est établi selon les principes de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du comité de la réglementation comptable.**

### **H1 - Principes généraux**

Le compte d'emploi présenté intègre la totalité des ressources et des emplois de la fondation. Il est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.

### **H2 - Définition des missions sociales**

La Fondation AJD Maurice Gounon s'inscrit dans le cadre de l'action sociale. Ses établissements et services sont habilités au titre de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la prévention spécialisée ou de l'insertion sociale, pour accompagner des personnes mineures ou majeures.

Sa mission est d'accueillir, éduquer, protéger chaque enfant confié, d'héberger et aider les personnes les plus démunies afin de les accompagner vers une insertion sociale réussie, d'agir au cœur de la cité pour tisser du lien social et favoriser le vivre ensemble.

La Fondation remplit une mission de service public, elle se doit de répondre aux exigences de respect des personnes qu'elle accueille et aux engagements pris vis-à-vis des partenaires de l'action sociale et protection de l'enfance.

### **A partir de son siège social basé à Caluire, la Fondation gère, principalement dans la région lyonnaise, les établissements et services suivants :**

<b>AJD Bosgenet</b> : MECS, Maison d'Enfants à Caractère Social (enfants et jeunes de 6 à 21 ans)	(Guéret, Creuse)
<b>AJD Brocante</b> : Brocante bisannuelle, financement des actions / fonds propres	(Lyon, Rhône)
<b>AJD Foyer Chalets</b> : Foyer d'adolescents & <b>SAPMN</b> : Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel	(Caluire, Rhône)
<b>AJD Orée</b> : CHRS, Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale et accueil de jour pour les 18/25 ans	(Lyon, Rhône)
<b>AJD Le CAP</b> : CHRS (femmes victimes de violence)	(Lyon, Rhône)
<b>AJD Les Trois Planches</b> : Foyer pour adolescents	(Amplepuis, Rhône)
<b>AJD MAJO Parilly</b> : foyer de jeunes travailleurs : 130 places, dont 48 places hébergement de mineurs non accompagnés	(Vénissieux, Rhône)
<b>AJD Moulin du Roure</b> : Foyer pour adolescents	(Saint-Anthème, Puy de Dôme et Montbrison, Loire)
<b>AJD Pomme d'Api</b> : MECS Maison d'Enfants à Caractère Social / <b>Service jeunes majeurs</b> / <b>Service MNA Albigny</b>	(Caluire, Rhône)
<b>AJD Maison du coteau</b> : Lieu de vie	(Givors, Rhône)
<b>AJD Rencontre</b> : CHRS Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale	(Lyon, Rhône)
<b>AJD RMI/RSA</b> : Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active	(Villefranche, Rhône)
<b>AJD SAMIE</b> : Service d'Accompagnement des mineurs non accompagnés	(St Priest Rhône)
<b>AJD SPS</b> : Service de Prévention Spécialisée / <b>CAPS</b> : Cellule d'Activité Prévention Spécialisée, insertion par le travail	(Ouest Lyonnais, Rhône)
<b>AJD Vacances</b> : Centre organisateur de vacances pour les familles les plus démunies	(Lyon, Rhône)

### **La Fondation peut également, selon la nécessité :**

1° Soutenir d'autres œuvres poursuivant des objectifs de nature identique, voisine ou complémentaire de celles de la Fondation ; tel que depuis fin 2015 le soutien apporté à Mirly-Solidarité.

#### **À titre d'exemple en 2018 :**

Membre fondateur et administrateurs du CPU (Coup de Pouce Universitaire, Lyon), participation majoritaire de la Fondation au CA de l'association Mirly-Solidarité, fondateur/administrateur de Souffle 9 (fond de dotation), participation au CA d'Envie Rhône, (Asso d'insertion professionnelle), membre du Conseil d'Administration d'AILOJ et liquidateur de MAJO Logement (associations d'aide par le logement). Administrateur du COFRADE pour la défense des droits de l'enfant.

2° S'associer, le cas échéant, avec d'autres organismes pour la réalisation d'un projet commun tel que :

- Le soutien à l'éducation avec les séjours AJD Vacances (enfants et familles) en lien avec la CAF et la Métropole,
- Le soutien à l'insertion professionnelle avec l'association Mirly-Solidarité et la ville de LYON,
- Le partenariat avec le centre Bergeret, dans le cadre du dispositif d'appui départemental pour la prévention des risques liés à la radicalisation,
- Le partenariat avec la banque alimentaire pour l'alimentation du public du pôle hébergement CHRS,
- Le partenariat avec la Ville de Lyon, UNICITE, la Direction Jeunesse et Sport Cohésion Sociale (DDJSCS), la Métropole, et dons solidaires, entre autres.

### **H3 - Affectation des charges et répartition des coûts**

Chaque poste du compte emploi enregistre les charges directement liées aux actions de la Fondation.

#### **Les frais de recherche de fonds**

Ils sont constitués à hauteur de 4,83 % des ressources collectées auprès du public :

- 10,6 K€, soit 1,16 % sont dédiés à la publication et à l'affranchissement de l'envoi de la revue « Histoires vraies » 18 000 exemplaires par imputation directe.
- 33,5 K€, soit 3,67 % à la réalisation de cette revue, de plaquettes d'information et à la recherche de fonds proprement dite. La masse salariale concernée est répartie de la manière suivante :
  - 25% de la rémunération de l'informaticien pour la réalisation des documents
  - 25% de la rémunération de l'assistante pour les tâches administratives
  - 100% de la rémunération du chargé de communication

Le solde de 868,5 K€ (95,17 %) est affecté à la mission sociale des Établissements de la Fondation.

### Les frais de fonctionnement

Ils comprennent principalement les charges de fonctionnement du siège et de la Fondation, à hauteur de 1946,2 K€ soit 12,24% du budget global de la fondation et des établissements.

Les règles d'affectation et de répartition des coûts peuvent être modifiées de façon substantielle selon les années.

### Les dotations aux provisions

Elles sont imputées à 100% à la mission des établissements.

### Les ressources collectées auprès du public et leur affectation

Les produits issus de la générosité du public comprennent les dons des particuliers, des entreprises, les legs et les réalisations financières des dons en nature (ventes de notre Brocante).

Les dons reçus dans le cadre du mécénat donnant lieu à conventions avec des entreprises sont assimilés soit à des subventions, figurant au point 3- « Subventions et autres concours publics » du compte d'emploi des ressources, soit au poste « Autres produits » s'il s'agit d'une participation à un établissement ou d'une subvention d'équipement amortissable.

Les ressources collectées auprès du public ou partenaires se décomposent en trois catégories :

<b>Nature des dons et legs</b>	<b>Valeur en K€</b>	<b>Pourcentage du budget de fonctionnement</b>
Dons manuels non affectés	191,5	1,20%
Dons manuels non affectés (Brocante)	198,1	1,24%
Legs et autres libéralités non affectées	522,9	3,28%

Les ressources sont affectées dans les chapitres spécifiques selon l'objet (cf. point 1.1 du Compte Emploi-Ressources).

Sont considérés comme « Dons courants » déclarés à la Préfecture :

- Les dons spontanés en réponse à l'appel implicite permanent,
- Les dons répondant aux appels par mailings,
- Les dons consécutifs aux incitations dans la revue « Histoires vraies »,
- Les ventes faites à la Brocante.

Les dons plus spécifiques sont considérés comme « Dons manuels affectés » quand les donateurs expriment une volonté précise d'affectation.

Les legs, en fonction de la volonté des donateurs, seront affectés au chapitre « Legs et autres libéralités affectées ».

La Fondation n'a reçu, en 2018, aucun don et legs concernant ce dernier point.



# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**FONDATION AJD - MAURICE GOUNON**  
**FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

*PricewaterhouseCoopers Services France, SAS, Grand Hôtel Dieu, 3 Cour du Midi, CS 30259, 69287 Lyon Cedex 02*  
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0) 4 78 17 81 79, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon.  
Société par actions simplifiée au capital de 940.000 €. Siège social : 20 rue Garibaldi 69006 Lyon.  
RCS Lyon 480 775 782. TVA n° FR 20 480 775 782. Siret 480 775 782 00034. Code APE 6920 Z.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**FONDATION AJD - MAURICE GOUNON**  
**FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

*PricewaterhouseCoopers Services France, SAS, Grand Hôtel Dieu, 3 Cour du Midi, CS 30259, 69287 Lyon Cedex 02*  
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0) 4 78 17 81 79, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon.  
Société par actions simplifiée au capital de 940.000 €. Siège social : 20 rue Garibaldi 69006 Lyon.  
RCS Lyon 480 775 782. TVA n° FR 20 480 775 782. Siret 480 775 782 00034. Code APE 6920 Z.



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2018)**

### **Fondation AJD Maurice GOUNON**

3 Montée du Petit Versailles  
69300 Caluire

Aux Membres,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation AJD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

---

*PricewaterhouseCoopers Services France, SAS, Grand Hôtel Dieu, 3 Cour du Midi, CS 30259, 69287 Lyon Cedex 02*  
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0) 4 78 17 81 79, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lyon. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Lyon.  
Société par actions simplifiée au capital de 940.000 €. Siège social : 20 rue Garibaldi 69006 Lyon.  
RCS Lyon 480 775 782. TVA n° FR 20 480 775 782. Siret 480 775 782 00034. Code APE 6920 Z.

## **FONDATION AJD**

### ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2018) - Page 2***

---

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 ;
- Votre Fondation établit ses comptes annuels sur la base d'une agrégation des comptes du siège et de ceux de ses établissements, selon les modalités décrites dans la note A2 de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de l'agrégation de ces différentes comptabilités autonomes, ainsi que de l'élimination des transactions internes.

### **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport moral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

FONDATION AJD

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*(Exercice clos le 31 décembre 2018) - Page 3*

---

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 14.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

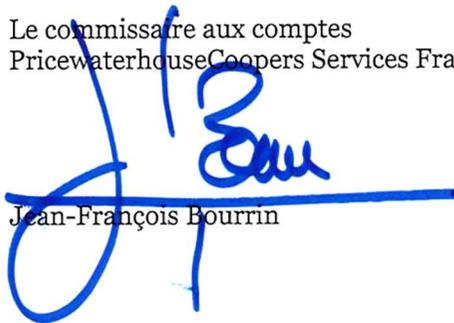
**FONDATION AJD****Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels****(Exercice clos le 31 décembre 2018) - Page 4**

---

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 23 mai 2019

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Services France



Jean-François Bourrin





**Fondation AJD Maurice Gounon**  
**3 montée du Petit Versailles – 69300 Caluire & Cuire**

**[siege@fondation-ajd.com](mailto:siege@fondation-ajd.com) / 04 78 08 23 83**

**[www.fondation-ajd.com](http://www.fondation-ajd.com)**